

Meilleurs Voeux

2024



Vétraz
Monthoux

SOMMAIRE

| | | | |
|------------------------|----|----------------|----|
| Elections | 4 | Travaux | 23 |
| Proche de vous | 6 | Etat Civil | 24 |
| Vie locale | 8 | Portraits | 27 |
| Devoir de mémoire | 17 | Zoom US Vétraz | 28 |
| Enfance | 20 | Associations | 33 |
| Jeunesse | 21 | Agglo | 38 |
| Acquisitions foncières | 22 | Agenda | 39 |



RÉDACTION DU MAGAZINE MUNICIPAL

PRÉSIDENTE:

M. Patrick ANTOINE, Maire

RESPONSABLE DE LA COMMISSION COMMUNICATION:

M. Guy LAMBELET, Maire-Adjoint

RESPONSABLE SERVICE COMMUNICATION:

Malika PELLELAT

CONCEPTION GRAPHIQUE

1^{re} ET 4^e DE COUVERTURE:

Service communication, Mairie de Vétraz-Monthoux

MISE EN PAGE INTÉRIEURE:

Agence BeVerb

CRÉDITS PHOTOS:

©Mairie de Vétraz-Monthoux,

©Adobe Stock

TIRAGE: 5800 exemplaires | DÉPÔT LÉGAL: 1^{er} semestre 2024

Merci aux élus, aux services municipaux et à toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction des articles de ce magazine ainsi qu'aux annonceurs qui nous soutiennent par la commande d'encarts publicitaires.

MOT DU MAIRE



Notre commune doit relever de nombreux défis. Accueillir nos enfants (1055 scolarisés), apporter aux habitants une vraie offre de transports publics, livrer dans les temps le nouveau collège et ses équipements sportifs, augmenter nos commerces en centre-bourg, assurer notre transition énergétique et écologique.

2024 sera l'année charnière !

Nouveau Groupe scolaire : lancement du chantier le 16 janvier ! Le plus gros chantier public de ces dernières années démarre. Il changera bientôt la vie de nos enfants et rééquilibrera les effectifs entre les trois groupes scolaires. Sécurité des piétons et vélos et mise en valeur de l'environnement urbain sont au cœur du projet. La végétation assurera une séparation, les arbres en bonne santé étant conservés, les autres remplacés.

Organiser la nouvelle offre de transports publics. La ligne 8 va atteindre 20' (au lieu de 50') et relier directement notre centre-bourg à la gare du Léman Express. C'est une révolution pour nos concitoyens, pour nos frontaliers et un changement majeur qui diminuera le nombre de voitures sur nos routes. Pour cela il faut créer le terminus au centre-bourg. Un réaménagement des espaces publics est prévu (création d'un rond-point pour le retournement du bus, aménagement et sécurisation du chemin de l'église et des modes actifs).

Nouveaux commerces du centre-bourg. Les travaux des 1000 m² de commerces débuteront avant l'été. Le périmètre du chantier est déjà mis en sécurité, en attendant la démolition des 4 maisons désaffectées. Un projet ingénieusement monté qui sera rentable pour la commune avec de confortables recettes de loyers.

CHÈRES VÉTRAZIENNES, CHERS VÉTRAZIENS,

La suppression temporaire de l'agoraparc (plus aux normes, situé dans l'assiette du projet des commerces et de notre réseau de chaleur) donnera lieu avant le printemps à un projet coconstruit avec les utilisateurs et la population.

Je remercie ici l'équipe pédagogique et les parents d'élèves de l'école René CASSIN, qui nous accompagnent avec compréhension dans ce projet. Nous avons pris en compte leurs besoins pendant la période transitoire et des solutions de substitution ont été mises en place.

Transition climatique et énergétique
En parallèle de la couverture de notre Centre Technique Municipal par des panneaux photovoltaïques, 22 sondes de notre réseau de chaleur géothermie seront implantées à plus de 100 mètres sous l'espace public du centre-bourg. Là encore aucun coût ne sera à charge des contribuables et des économies substantielles sont attendues pour les consommations énergétiques de la commune. La révision en cours du PLU organise aussi notre transition climatique avec en toile de fond la sobriété foncière. Un débat public aura lieu en 2024 sur notre Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), un grand rendez-vous citoyen avant l'été qui doit nous permettre, ensemble, de faire les bons choix et d'atteindre, dans l'équilibre territorial, les objectifs imposés par la Loi et nos documents supra communaux.

Transport Collectif en Site Propre route de Talinges (TCSP). Le collège et son anneau sportif avancent bien avec pour cible une livraison septembre 2025. Les travaux du gymnase intercommunal ont débuté. Il sera livré par Annemasse Agglomération avec quelques mois de retard, suite à une longue procédure pour expulser des occupants sans titres.

Les travaux du TCSP, une ligne de transport avec une fréquence de 20' pour la desserte du collège, démarreront en 2024.

2024 est une année de rendez-vous : sportif pour les jeux olympiques et démocratique pour l'enjeu européen. Notre commune, labellisée terre de Jeux 2024, a lancé son Comité des Jeux 2024. Sportifs et bénévoles, rejoignez-nous pour faire de notre Fête des Sports le 25 mai un succès sportif et populaire ! Pour le reste, mobilisez-vous le 9 juin prochain et VOTEZ !

2024 est donc l'année de tous les travaux pour

nos infrastructures publiques. Si ces chantiers amèneront leur lot de perturbations, nous mettrons tout en œuvre pour coordonner au mieux ces différents projets, en vous informant régulièrement sur le déroulement des travaux. Je vous invite à suivre nos réseaux, notre site internet et à télécharger notre application INTRAMUROS, qui vous apportera des informations fraîches et régulières.

Nos habitudes seront probablement chahutées, notre confort quotidien impacté, nos limites à la tolérance au changement seront mises à l'épreuve tout au long de cette année parsemée de difficultés de circulation mais l'enjeu est majeur et je crois sincèrement en l'intelligence collective, en la collaboration des entreprises et en la résilience de nos habitants pour attendre sereinement nos objectifs ambitieux.

Je ne peux terminer ce mot sans avoir une pensée pour Monsieur Jean ROGET, Président des Anciens Combattants, qui nous a trop brutalement quittés, juste avant les fêtes de Noël. Je veux ici saluer son engagement sans faille pour défendre notre liberté, les idéaux républicains d'égalité et de fraternité, soutenir les anciens combattants et leurs familles et le remercier pour avoir sans cesse œuvré pour sensibiliser notre jeunesse à notre devoir de mémoire.

Le 13 janvier 2024, NOUS AVONS RENDEZ-VOUS !

Ce sera l'inauguration de notre nouvelle mairie et la cérémonie des Vœux du Maire. Nous vous attendons nombreux. Venez visiter votre mairie et partager avec nous le verre de l'amitié.

En attendant, je vous souhaite une année 2024 résiliente, sereine, pleine de joie et de réussite pour vous et vos proches.

Patrick Antoine

Patrick ANTOINE

Maire de VÉTRAZ-MONTHOUX

Vice-Président d'Annemasse Agglomération

Président des Monts de Genève

CRÉATION D'UN 6^e BUREAU DE VOTE

L'augmentation régulière de la population et donc du nombre d'électeurs inscrits, a nécessité la création d'un 6^e bureau de vote. Afin de faciliter le bon déroulement des opérations électorales, il est préconisé de ne pas excéder le nombre de 800 à 1 000 électeurs inscrits par bureau.

LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES AURONT LIEU EN FRANCE LE DIMANCHE 9 JUIN 2024.

Le mode de scrutin est celui du suffrage universel direct à un tour. Les candidats sont élus pour cinq ans selon les règles de la représentation proportionnelle à scrutin de liste à la plus forte moyenne. Les listes qui ont obtenu plus de 5 % des suffrages remportent un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix. Les listes sont nationales.



À NOTER !
Inscriptions sur les listes électorales jusqu'au vendredi 3 mai 2024

n°1 Maison Communale Albert Roguet

- Alpes (Chemin des)
- Aquarelles (Impasse des)
- Bossules (Chemin des)
- Bry (Chemin du)
- Champagnolieres (Allée des)
- Champs Mamot (Impasse des)
- Citoyenneté (Place de la)
- Écoles (Route des)
- Église (Chemin de l')
- Église (Place de l')
- Éminence (Impasse)
- Garennes (Allée des)
- Grand Cras (Chemin du)
- Hauteville (Route de)
- Hutins (Impasse des)
- Hutins (Route des)
- (du n° 1 au n°31 et du n°2 au n° 46)
- Jonquilles (Allée des)
- Lilas (Chemin des)
- Môle (Impasse du)
- Mont Blanc (Route du)
- Montebello (Impasse du)
- Mûriers (Impasse des)
- Nantet (Impasse du)
- Pavots (Impasse des)
- Pinsons (Impasse des)
- Pommeraiie (Chemin de la)
- Prairie (Chemin de la)
- Prés de Julie (Impasse des)
- Roseaux (Allée des)
- Sapins (Chemin des)
- Terrasses d'Amodevy (Impasse des)
- Tilleuls (Place des)
- Tréchy (Chemin de)

n°2 Maison Communale Albert Roguet

- Acacias (Allée des)
- Ancolies (Chemin des)
- Aravis (Chemin des)
- Aubépines (Chemin des)
- Azalées (Chemin des)
- Bergeronnettes (Impasse des)
- Bonnaz (Impasse de la)
- Bonneville (Route de)
- Campanules (Chemin des)
- Cèdres (Chemin des)
- Clématites (Place des)
- Clius (Chemin des)
- Collonges (Route de)
- Creuze (Chemin de)
- Écrins (Impasse des)
- Écureuils (Allée des)
- Europe (Avenue de l')
- Frênes (Chemin des)
- Iles (Chemin des)
- Jasmins (Chemin des)
- Lys (Chemin des)
- Matti (Chemin de)
- Mésanges (Chemin des)
- Milfré (Chemin de)
- Poses Longues (Chemin des)
- Roses (Place des)
- Rosiers (Chemin des)
- Ruaz (Chemin de la)
- Soladret (Impasse du)
- Tulpiers (Chemin des)

n°3 Maison Communale Albert Roguet

- Arelles (Chemin des)
- Batteries (Chemin des)
- Belvédère (Chemin du)
- Bouchets (Impasse des)
- Bouchés Est (Chemin des)
- Charmilles (Chemin des)
- Charudenant (Chemin de)
- Clos de Berthe (Impasse du)
- Clos des Cèdres (Impasse du)
- Col de la Faucille (Impasse du)
- Colline (Route de la)
- (du n°1 au n°11 et du n°2 au n°10)
- Coquelicots (Chemin des)
- Corly (Route de)
- (du n°1 au n°25 et du n°2 au n°20)
- Étang (Impasse de l')
- Fougonne (Route de la)
- Huchés (Chemin des)
- Hutins (Route des)
- (du n°41 au n°99 et du n°48 au n°62)
- Iris (Allée des)
- Livron (Route de)
- (du n°15 au n°127 et du n°68 au n°166)
- Marguerites (Allée des)
- Motte Sud (Impasse de la)
- Pervenches (Chemin des)
- Primevères (Impasse des)
- Ruaz (Impasse de la)
- Violettes (Impasse des)
- Vivier (Chemin du)
- Vue Genève (Impasse)

n°4 Maison des Associations

- Artisans (Rue des)
- Bleuets (Impasse des)
- Brasses (Impasse des)
- Bua (Impasse du)
- Chardons (Impasse des)
- Chêneraie (Impasse de la)
- Chênes (Allée des)
- Corly (Route de)
- (du n°45 au n°87 et du n°22 au n°70)
- Dahlias (Impasse des)
- Dolto (Impasse)
- Érables (Chemin des)
- Fontaines (Chemin des)
- Géline (Impasse de la)
- Germain Sommeiller (Rue)
- Merlettes (Impasse des)
- Prés du Nant (Impasse des)
- Prés Verts (Allée des)
- Râpe (Impasse de la)
- Stade (Route du)
- Taninges (Route de)
- (du n°87 au n°95 et du n°110 au n°114)
- Vernay (Impasse du)
- Voiron (Impasse des)

n°5 Maison des Associations

- Bois Bocard (Allée du)
- Boutons d'Or (Allée des)
- Château de Livron (Allée du)
- Chênet (Impasse du)
- Clos Junon (Impasse du)
- Colline (Route de la)
- (du n°12 au n°78 et du n°13 au n°75)
- Côte (Chemin de la)
- Côte Nord (Impasse de la)
- Fourneau (Chemin du)
- Houchettes (Impasse des)
- Livron (Route de)
- (du n°1 au n°13)
- Monthoux (Route de)
- Moutonelles (Impasse des)
- Noisetiers (Allée des)
- Pacottes (Chemin des)
- Patinières (Chemin des)
- Prés Fleuris (Chemin des)
- Promenade (Allée de la)
- Quatre Pierres (Impasse des)
- Rochers (Chemin des)
- Taninges (Route de)
- (du n°2 au n°108 et du n°1 au n°85)
- Verne (Rue Jules)
- Vieille Tour (Chemin de la)
- Vignes (Chemin des)

n°6 Maison des Associations

- Alliance (Impasse de l')
- Becquerel (Impasse Henri)
- Bouleaux (Impasse des)
- Carrés (Chemin des)
- De Lattre de Tassigny (Place)
- Epinguy (Impasse des)
- Grands Champs (Impasse des)
- Grillons (Allée des)
- Jean Baptiste Charcot (Rue)
- Léman (Avenue du)
- Loëx (Chemin de la)
- Magnolias (Allée des)
- Mont Gosse (Impasse du)
- Orée du Salève (Impasse de l')
- Pierre et Marie Curie (Rue)
- Résidence Vertige (Impasse de la)
- Riante Impasse
- Salève (Impasse du)
- Saules (Impasse des)
- Servette (Chemin de)
- Trois Noyers (Chemin des)

DEPUIS LE RETRAIT DU ROYAUME UNI DE L'UNION EUROPÉENNE - BREXIT - :



dans les
27 pays membres

la France dispose de
79 eurodéputés
dans le Parlement européen

qui en compte
705 élus



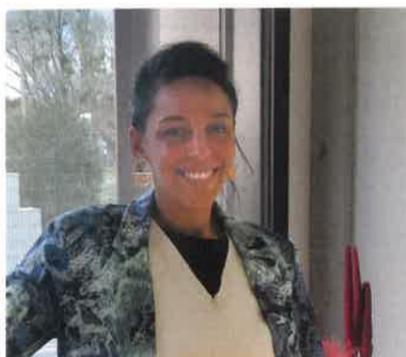
À vos agendas!

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

dim 9 juin 2024

ARRIVÉE D'UNE NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES

Sonnya Garcia est arrivée le 17 juillet pour occuper le poste de directrice générale des services (DGS). Elle succède à Renaud Clin.



frontalier comporte de particularités ! Après un master 2 en droit public, elle passe les concours de la fonction publique. « C'est un métier découvert plutôt que choisi », précise-t-elle. « C'est la pluridisciplinarité de la fonction qui m'a séduite. Un jour plongée dans les budgets, le lendemain en réflexion sur la politique petite enfance, le surlendemain concentrée sur le développement maîtrisé de l'urbanisme... C'est passionnant. J'aime beaucoup analyser un territoire, comprendre comment il vit, ses contraintes, les habitudes de ses habitants... ».

L'un des challenges de la rentrée qu'elle s'impose est de travailler la marque-employeur afin d'attirer et fidéliser des fonctionnaires compétents qui peuvent être très tentés d'aller travailler de l'autre côté de la frontière ! Elle poursuit : « C'est être comme un chef d'orchestre qui met en forme une partition écrite par les élus en fonction

des habitants. Il faut les accompagner dans leur projet du point de vue de la légalité, des coûts, des contraintes de la réalité... Il s'agit de définir des objectifs précis, pour que les agents les mettent en œuvre. C'est passer de l'idée à sa réalisation. »

Depuis son arrivée elle a développé de nouvelles instances de partage de l'information afin de faciliter le travail collaboratif mais également de valoriser les compétences des agents. Un plan de charges conséquent s'annonce en 2024 avec un démarrage ambitieux des travaux du centre bourg qui va mobiliser de nombreux services au service du projet de l'équipe municipale et des habitants de Vétras-Monthoux.

Sonnya Garcia dit s'être sentie parfaitement accueillie dans la commune par des personnes ouvertes et sympathiques et s'acclimate parfaitement avec toute sa petite famille.

Partie d'une volonté de suivre son conjoint, cette envie de mutation s'est confirmée, attirée par le territoire et le dynamisme de la commune.

En poste dans le département du Rhône où elle occupait déjà cette fonction, elle cherchait une commune avec des défis importants à relever. Elle se dit plus que servie sur ce point tant le territoire

UN NOUVEAU NOM POUR LA PLACE DE L'ANCIENNE MAIRIE

Les services de la mairie ont intégré au mois du juin les nouveaux locaux (2 chemin des Erables).



Le bâtiment est désormais situé 1 Place de la citoyenneté, et le monument aux morts au Square du souvenir.

L'ancienne mairie, désormais baptisée « Maison de la citoyenneté » continue son activité. Elle reçoit les mariages et cérémonies commémoratives, ainsi que les permanences d'aides administratives. Jusqu'à l'ouverture du nouveau groupe scolaire René Cassin, elle abrite également la bibliothèque scolaire.

LA SOUS-PRÉFÈTE A VISITÉ LA COMMUNE AUX CÔTÉS DU MAIRE ET DES ÉLUS

La sous-préfète Madame Nadia IDIRI, nommée à Saint-Julien-en-Genevois en novembre 2022, apprécie aller sur le terrain à la rencontre des collectivités locales et de ses habitants. C'est ainsi qu'elle a été accueillie en mairie par Monsieur le maire Patrick ANTOINE et ses Adjointes vendredi 27 octobre dernier dès 9h00. Reçue dans la salle du Conseil Municipal, le maire lui a présenté la commune. La visite s'est déroulée en 2 temps.



M^{me} la Sous-Préfète, à gauche de Monsieur le Maire, dit « être disponible au suivi des différents dossiers » qui arriveront sur son bureau.

UN PREMIER TEMPS IN-SITU :

- ▶ Présentation de la Commune et des principaux projets et enjeux de la seconde moitié de mandat
- ▶ La Commune en grands chiffres
- ▶ Les projets du centre bourg
- ▶ Le nouveau groupe scolaire René Cassin
- ▶ Aménagement de la place de la Citoyenneté
- ▶ Création d'un réseau de chaleur
- ▶ Projet de logements et de commerces
- ▶ Projet de réhabilitation du futur-ex groupe scolaire René Cassin
- ▶ Projet de Transport en Commun en Site Propre (TCSP) route de Taninges
- ▶ Collège et Gymnase route de Taninges
- ▶ Panneaux photovoltaïques sur la toiture du Centre Technique Municipal
- ▶ Voie verte et renaturation de la Geline

UN SECOND TEMPS consacré à la visite de certains sites stratégiques de la Commune déclinés ci-après. Madame Idiri est

véhiculée par M. le Maire accompagnés de M. Didier Esposito directeur technique et de M. Maurice Bertrand adjoint aux travaux.

- ▶ Centre Technique Municipal - Projet de requalification du Centre Bourg
- ▶ Chantier du terrain de foot en synthétique en cours
- ▶ Ferme de Corly - Chemin des Patinières
- ▶ Colline avec parc du Haut-Monthoux, la chapelle à rénover et le projet de table d'hôtes
- ▶ Route de Taninges et projet de TCSP - Collège en construction

Tout au long de la rencontre, elle a écouté puis interrogé le maire lors de sa présentation des projets annoncés tout en abordant également les sujets du moment... Incivilités, vie chère, logement, présence policière, etc.

En femme expérimentée, elle a voulu s'imprégner du site et de ses réalités. Pour clore cette matinée de travail, le groupe s'est rendu au restaurant de « La Maison Rouge » pour partager un déjeuner et poursuivre les échanges.



À LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE LOCAL

Dimanche 17 septembre, vous êtes venus nombreux pour notre 4^e participation aux « Journées du Patrimoine ».

À pied, à vélo ou en voiture, cette journée vous amène du four à pain, à la maison de la citoyenneté (Ancienne mairie), en passant par la ferme de Corly, la Chocolline, la chapelle du parc de Haut-Monthoux, etc.

Au programme de cette édition :

- ▶ la Chapelle de Haut-Monthoux et sa crypte ;
- ▶ la Ferme de Corly, à la découverte de la traite ;
- ▶ les poulaillers mobiles du P'tit Gaud ;
- ▶ la Chocolline ;
- ▶ le Centre Technique Municipal ;
- ▶ Des expositions photos et une

exposition consacrée à l'histoire de la bureautique, installées dans la Maison de la Citoyenneté.

Dans la matinée, Christian Pittet nous a offert un tour d'horizon de la chanson française à la Chapelle. Dans l'après-midi, redescendu de la colline, c'est devant la maison communale qu'il s'est installé avec sa guitare.

À nos côtés tous les ans, l'association Le Tour de Mémères et ses baptêmes en véhicules d'avant-guerre, puis Les Amis du Four à pain et la fournée de rentrée, l'occasion de découvrir la cuisson du pain à l'ancienne.



RENDEZ-VOUS DU BIEN-ÊTRE

« Octobre rose » est un évènement annuel national qui se déroule durant le mois d'octobre, qui a pour but de soutenir la recherche pour le cancer du sein et de sensibiliser au dépistage.

Pour l'occasion, la commune a organisé son deuxième salon destiné au bien-être du corps et de l'esprit. 23 exposants ont pris place dans la salle Albert Roguet, pour la journée. Au programme, sophrologie, reiki, bijoux, prêt à porter, esthéticienne, tatoueuse...

Parmi les nombreux stands, la Ligue contre le cancer était présente pour rappeler l'importance du dépistage, un examen simple et rapide. Un examen qui, d'ailleurs, ne concerne pas seulement les femmes, en effet il est important de souligner que les hommes peuvent également être touchés. La matinée a débuté en rythme avec des démonstrations de danse de l'association des Ateliers Dansants de la colline. Nous leur remercions pour leur dynamisme et leur participation. À la pause déjeuner, l'Amicale du Personnel était au service avec des crêpes salées et sucrés. Rendez-vous dimanche 13 octobre 2024 pour la prochaine édition !



VIE LOCALE

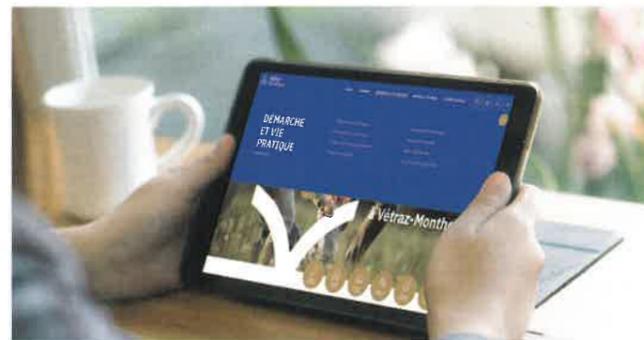


JOURNÉE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Très belle journée de partage intergénérationnelle. Les Mamies Amélie, Monique, Annie et Lucienne, ont pu partager un temps avec nous à la crèche, leur montrer nos locaux, notre métier puis partager un temps d'activités avec les enfants, pour finir l'après-midi par un goûter festif à la Résidence des Aînés. Les enfants, les professionnelles, les mamies étaient ravis de cette journée. Les parents étaient heureux de savoir leurs enfants contents de passer un moment comme cela avec des personnes âgées. Un très bon partenariat, qui ne fait que commencer!

Manon, employée communale à la crèche

Journée organisée conjointement par le CCAS et la crèche. Des journées sont organisées tout au long de l'année. Si vous êtes à la retraite, vous pouvez être bénévoles.



REFONTE DU SITE INTERNET

www.vetraz-monthoux.fr

POURQUOI?

Un site largement obsolète et non « responsive » (inadapté à l'affichage sur téléphone), une navigabilité et une ergonomie peu actuelles, les utilisateurs mobiles ont du mal à naviguer. La volonté de dynamiser la communication digitale conduit à cette refonte

Le projet de refonte a été géré par le service communication et la société GARDENERS avec comme objectifs :

- ▶ Disposer d'un site internet en accord avec l'image de la charte graphique de notre commune
- ▶ Mettre en valeur notre territoire
- ▶ Offrir une information optimale à nos usagers
- ▶ Proposer une navigation simplifiée :
 - + en direction principalement des habitants/usagers de la commune, des acteurs économiques et associatifs mais également en cible secondaire :
 - + des futurs habitants (infos transports, petite enfance, bienvenue à Vétraz-Monthoux)
 - ▶ le tourisme en relation avec l'agenda de l'office du tourisme

Le site mis en ligne en début d'année 2024 est lié ou interconnecté avec certains services externes :

- + Le portail citoyens (Arpège) : simple lien <https://www.espace-citoyens.net/vetraz-monthoux/espace-citoyens/>
- + Réseaux sociaux
 - https://www.instagram.com/mairie_vetraz_monthoux/
 - <https://www.facebook.com/vetraz.monthoux.98>
- + Prise de Rendez-vous online : plateforme de prise de RDV en ligne
- + Lien APIDAE une plateforme permettant à chaque territoire de saisir, d'enrichir et de diffuser ses données touristiques

- + Lien vers les services d'Annemasse Agglo et autres collectivités, administrations,
- + Une application pour la remontée des incivilités adaptée au mobile
- + Un « social wall » (agenda) mettant en avant les actualités et événements (un mur social ou « social wall » est un outil très puissant pour récupérer les messages issus des réseaux sociaux mentionnant votre marque ou vos hashtags pour les afficher sur un grand écran).
- + Un espace documentaire et visionneuse permettant la lecture des publications de la commune, type magazine municipal ; proposent un système de banque d'images
- + Une carte interactive mise à la disposition des usagers permettant de positionner les points de collectes des déchets, les équipements communaux, les travaux de voirie

POUR CONCLURE :

Le « Moteur de recherche » permet de rechercher dans l'intégralité du site (selon les obligations réglementaires) Le site respecte les standards établis (RGAA), afin de garantir une compatibilité optimale sur un maximum de navigateurs. Le site est 100 % conforme RGPD et propose une solution de gestion des consentements cookies. Le service communication vous souhaite une agréable navigation sur www.vetraz-monthoux.fr

PALMARÈS 2023 DES TROPHÉES ÉCUREUILS

Depuis 1979, l'objectif de ce trophée est d'encourager la pratique sportive et de récompenser les sportifs impliqués dans leur discipline.



Remise de médailles et remises de chèques par la Caisse d'Épargne



Giulia ROSSI-BENE
natation
Dauphins d'Annecy



Tess TINKER
natation
Annemasse Natation



Jade CROZE
boxe Savate défense
de Sallanches



Robin BERCHIATTI
vélo trial
Cran Gevrier VTT

Le 27 octobre 2023 à La Maison des Associations, rue du Stade, le Comité départemental des Médaillés de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif de Haute-Savoie, en partenariat avec la Caisse d'Épargne, organisait la remise des Trophées Écureuil.

Cette année, ce sont quatre sportifs et une équipe, ayant déjà un joli palmarès, qui ont été distingués :

- ▶ Deux nageuses internationales du Comité Départemental Natation Haute Savoie : Giulia ROSSI-BENE (Dauphins d'Annecy) et Tess TINKER (Annemasse Natation)
- ▶ Jade CROZE en boxe « Savate défense » de Sallanches ;
- ▶ Robin BERCHIATTI en vélo trial du club de Cran Gevrier VTT

L'équipe bénéficiaire du "Super-trophée" est Le Club Athlétique de St-Julien avec ses dirigeants et ses compétiteurs.

Dans un premier temps, Bernard Couty, président et pilier de la Commission des Trophées Écureuil a précisé que les critères pour être choisis sont : l'esprit d'équipe, l'engagement et les résultats. Puis, Marc Sidorenko, vice-président du Comité des Médaillés a animé le déroulé de la cérémonie avec son

Liste des officiels

Catherine Olewinski
nageuse invitée d'honneur

Jacques Lagrange
président CDMUSEA74

Fabien Basset
directeur départ jeunesse
et sport

Sophie Le Goffic
chargée des médailles
jeunesse et sport

Thierry Coulon
Président du C.D.O.S. 74

dynamisme et son talent. De nombreuses personnalités du monde du sport et de la politique étaient présentes :

- ▶ L'invitée d'honneur de cette soirée est Catherine Olewinski de Cluses, nageuse, championne olympique en 1988 à Séoul.
- ▶ Virgine Duby-Muller députée - Jacques Lagrange président CDMUSEA74 - Fabien Basset directeur départemental jeunesse et sport - Sophie Le Goffic chargée des médailles jeunesse et sport - Thierry Coulon président du C.D.O.S. 74 - M^{me} Florence Claudet directrice réseau Bresse 2 Savoie de la Caisse d'Épargne.

Tous ont brillamment évoqué l'importance, pour ces athlètes de demain, du soutien, de la famille, des entreprises donatrices et des collectivités qui offrent les infrastructures. Patrick Antoine, maire, en orateur sportif a clôturé la partie officielle des discours... heureux et fier du déroulement de la cérémonie. Il précise également que Vétraz-Monthoux « Terre de jeux 2024 » organisera « une journée sport préolympique » ressemblant le monde associatif, les écoles ainsi que toutes les personnes intéressées.



VIE LOCALE

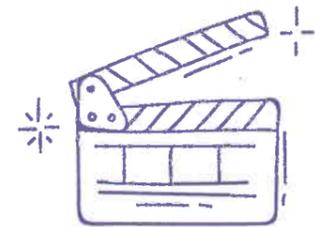
35 BOUGIES POUR LE SALON D'AUTOMNE



14 nouveaux venus étaient présents cette année. Parmi des différentes techniques exposées, étaient proposées de la peinture sur porcelaine, du vitrail, de la sculpture et diverses techniques de peintures. L'école de peinture de Peillonex a exposé une œuvre collective réalisée à « 16 mains » par les élèves adultes. Cette galerie éphémère a reçu plus de 700 visiteurs durant la semaine. Dimanche 26 novembre, la remise des prix a récompensé les trois artistes coup de cœur du public :

- ▶ 1^{er} prix Patrick Pradier *Lac blanc*
- ▶ 2^e prix et 1^{er} prix enfants Alban Kashi *Loup Blanc*
- ▶ 3^e prix Jany Bedogni *Pivoines*





13^e ÉDITION DU FESTIVAL DU CINÉMA DE MONTAGNE

Au programme, cinq soirées, 6 films, des histoires de vie, des rencontres, des échanges...

Depuis 13 ans, le festival est entièrement dédié aux films sur la montagne sous tous les angles : films animaliers, exploits d'alpinistes hors-norme, escalades ou ascensions de sommets mythiques... Après chaque projection, un temps d'échanges avec le réalisateur permet de prolonger l'aventure.

Cette année encore, des histoires hors du commun et riches en émotion.

- ▶ « ENCORDES, 200 ans dans le regard des Guides de Chamonix ». Film de YUCCA Films et conférence par Jean-Franck Charlet, guide de haute montagne.
- ▶ « SAUVAGE, le Chamois, l'Aigle et le Loup ». Film et conférence de Véronique Lapiéd.
- ▶ « FILS DU VENT, 2000 km à pied des Monts Célestes au Pamir-Alaï ». Film-conférence de Jérémy Bigé.
- ▶ « Trois petits pas... .. entre terre et ciel ». Films de Marlène Koubi, sur une idée originale de Patrick Gabarrou.
- ▶ « LE POSTER, une traversée du Haut-Atlas Marocain à cheval ». Film-conférence de Gaël Meunier.
- ▶ « EVEREST 2021 ». Film-conférence de Jonathan Lamy pour l'association « Rendez-vous aux sommets ».

Lors du festival, vous avez découvert les expositions de deux photographes locaux, passionnés de montagne. Marc Fries, vétrazien, et Matis Antonioz, jeune entrepreneur, originaire des Gets.

VÉTRAZ-MONTHOUX À L'HEURE DE LA POÉSIE AVEC LE CERCLE DES POÈTES RETROUVÉS



Christian MALAPLATE, membre du Comité de direction de la Société des Poètes Français, Viviane NAU, 3^e prix du concours, Marie-Jo THABUIS, responsable du Cercle des poètes retrouvés, Madeleine COVAS, écrivaine de Vétraz-Monthoux, Jean-François JABAUDON, Jean-René FARRAYRE, président des Auteurs Savoyards, Jean-Pierre DINET, Guillaume RIOU, Marcel MAILLET, président du jury du concours poésie, Jean-Marcel SCHMIDT, accordéoniste.

Si pour le centenaire de sa naissance, la commune de Bossey honore Jean-Vincent Verdonnet, le vendredi 27 octobre en fixant une plaque commémorative sur sa maison natale, la commune de Vétraz-Monthoux a reçu samedi 28 octobre à 15h, chemin de l'Église pour la deuxième année consécutive, le Cercle des Poètes Retrouvés.

REMETTRE UNE DISTINCTION MÉRITÉE, UN PRIX EST UN MOMENT D'ÉMOTION

Actuellement présidé par Marie-Jo Thabuis, le Cercle des Poètes Retrouvés ou CPR est une émanation de la société des auteurs savoyards, créé en 1993, il donne la possibilité aux poètes de s'exprimer et de se réunir. Une réunion poétique, animée musicalement par l'accordéoniste Jean-Marcel Schmidt qui a rassemblé une trentaine de personnes appréciant cet art. L'entrée est libre pour assister à cette « Remise des prix du concours 2023 Jean-Vincent Verdonnet ». Ce moment privilégié a permis d'assister à un récital de divers poèmes dont certains ont été primés : 1^{er}- 2^e- 3^e prix en poésie libre et 1^{er}- 2^e- 3^e prix en poésie classique. Le 1^{er} prix de poésie classique a été attribué à Didier BOUROTTE pour la poésie « LE MAUSOLÉE DE GLACE » à lire ci-contre.

Jean-Vincent Verdonnet est né le 19 avril 1923 à Bossey, au pied du Salève, il est décédé le 16 septembre 2013 à Vétraz-Monthoux. Il a résidé route de Taninges et a été nommé Citoyen d'Honneur en 2004.

Le mausolée de glace (au Mont-Blanc)

Les flammes du quadrigé au ciel immense et pur
Essaiment sur mes flancs leurs torrents de lumière,
Et je suis sans égal, depuis l'aube première
Le seuil majestueux des portes de l'azur.

Mon dôme étincelant cache une âme de glace,
Et j'ai pour protéger mes refuges secrets
L'ombre silencieuse et froide des forêts.
Le crépuscule approche... et l'horizon s'efface...

Mais un homme apparaît... et dans les feux du soir,
Il a vu s'embraser la vague souveraine
Du fleuve des titans que borde une moraine,
Autel où sans partage un elfe va s'asseoir.

Non... Nul ne peut troubler mes songes impassibles ;
Il ne marchera plus sur le sentier vermeil,
Il a rompu sa tête aux marches du soleil
Et dort dans le repli de mes gouffres paisibles.

Pauvre enfant que la Moire a touché de sa main ! ...
Ô linceul virginal, l'océan de mes neiges
Couvre d'éternité les ombres sacrilèges ;
Je suis le deuil en blanc et l'aube sans demain.

Le souffre de mes nuits gèle sa bouche close,
Et mon front de lumière aux rêves sans remords,
Insensible aux insultes du temps et des morts,
S'empourpre du baiser que le couchant dépose...

Didier Bourotte

Appel à témoignages

VOUS OU L'UN DE VOS PROCHES AVEZ BÉNÉFICIÉ D'UN DON D'ORGANES ?

Selon la loi française, nous sommes tous des donneurs d'organes potentiels, sauf à s'y être expressément opposé de son vivant. Pour cela, il est nécessaire de s'inscrire sur le registre national des refus (RNR). Il est possible en ligne ou par courrier, dès l'âge de 13 ans. Mais ce n'est pas définitif : on peut revenir sur sa décision à tout moment.

Vous-même ou une personne de votre entourage vivez avec l'organe d'un autre ?

Votre vie a changé grâce au don d'une personne vivante ou décédée ?

À l'inverse, vous êtes opposé au principe du don d'organes ?

Vous avez peut-être d'ailleurs refusé le prélèvement d'un organe sur un membre de votre famille par le passé ?



RENDEZ-VOUS
27 et 28 avril 2024
pour une soirée d'échanges et de sensibilisation sur le don d'organes et de tissus.

**CÉRÉMONIE DE PASSATION DE COMMANDEMENT
RENDRE HOMMAGE ET HONNEUR À NOS POMPIERS**



Le mardi 17 octobre 2023 à 19h, la Cérémonie de passation de commandement du centre de secours d'Annemasse entre le Capitaine Thierry VACCANI et le Commandant Julien MARIETTAZ, a eu lieu sous la Présidence de Madame la sous-préfète de Saint-Julien-en-Genevois et de Monsieur Marcel SADDIER président du conseil départemental de la Haute-Savoie et du Conseil d'administration du SDIS.

Sur invitation du Colonel hors-classe Nicolas MARILLET Directeur départemental et Chef de Corps du Service Départemental d'Incendie et de Secours 74 6, rue du Nant à ANNECY-MEYTHET, s'est déroulée une émouvante et captivante cérémonie au cours de laquelle ont retenti la Marseillaise et le chant des Allobroges.

Invitation à laquelle, M. le Maire Patrick ANTOINE et Guy Lambelet ont répondu présent. De nombreux discours tenus par les « Autorités » ont relaté : - d'une part la vie du centre de secours depuis sa création jusqu'à nos jours, et d'autre part les 2 parcours professionnels, celui du Capitaine Thierry Vaccani qui a commandé le Centre de secours principal d'Annemasse durant plus de 5 années et celui du Commandant Julien Mariettaz de retour dans le Chablais où il retrouve ses racines.

À noter que le Centre de secours principal d'Annemasse 15, rue Jean-Baptiste Charcot est implanté sur le territoire des 2 communes d'Annemasse et de Vétraz-Monthoux.

Intermarché SUPER
les Mousquetaires
VETRAZ-MONTHOUX
17 RUE DES TEPPEs

HORAIRES D'OUVERTURE
du lundi au samedi
8h30 - 19h30
NON-STOP
dimanche
8h30 - 12h30

STATION 24h/24
carte bleue
DRIVE

Tél. 04 50 84 22 80 - Fax 04 50 84 22 84
OUVERT LE DIMANCHE MATIN

CARROSSERIE DELEAVAL
REPARATIONS
TOUTES MARQUES
TOUTES ASSURANCES

DELEAVAL YANN

carrosseriedealeval@wanadoo.fr

+33 4 50 39 39 00
+33 6 79 19 50 01

37 chemin des Erables - ZA
74100 VETRAZ-MONTHOUX

ALVES
STORES & FENÊTRES

04 50 94 64 64
contact@alves-stores.com
www.alves-stores.com



**11 NOVEMBRE
UNE CÉRÉMONIE
ENTRE LES GOUTTES**

En plus d'être le jour anniversaire de la signature de l'armistice de 1918 et de « commémoration de la victoire et de la paix », la loi du 28 février 2012 étend l'hommage à tous les « morts pour la France » des conflits anciens ou actuels.

Nous étions nombreux ce matin du 11 novembre autour du monument aux Morts pour commémorer la signature de l'armistice de 1918. À nos côtés, les membres de l'UNC Alpes, (Union Nationale des combattants), l'harmonie municipale et les enfants de l'école du Petit Prince venus chanter pour l'occasion.

PLATEAU DES GLIÈRES LE MONUMENT NATIONAL DE LA RÉSISTANCE FÊTE SES 50 ANS

C'est l'un des emblèmes de la Haute-Savoie : le monument national de la Résistance est imaginé par Émile Gilioli (1911-1977). Érigé au début des années 1970, il est inauguré par André Malraux en 1973.

Pour célébrer ce demi-siècle, un événement commémoratif a rassemblé le samedi 2 septembre 2023 : Martial Saddier, président du conseil départemental de la Haute-Savoie, Gérard Métral, président de l'association des Glières pour la mémoire de la Résistance, François Excoffier, président du Syndicat mixte des Glières, Yves Le Breton, Préfet de la Haute-Savoie. Les invités ont assisté dès 16h00 à une conférence sur "Le monument des Glières" où sa genèse, sa construction et sa signification ont été exposées.

À 17h30, la messe au pied du Monument national à la Résistance a été suivie de l'inauguration de la nouvelle exposition. En soirée, au cours de La Veillée, la fanfare du 27^e Bataillon des chasseurs alpins, présente tout au long de la cérémonie, a interprété plusieurs passages musicaux.

Guy Lambelet maire-adjoint a représenté la commune.



À la fin des années soixante, alors que se profile la commémoration du trentième anniversaire du Maquis des Glières, l'idée se développe parmi les Rescapés qu'il devient important « de faire quelque chose qui soit à la hauteur de l'événement ». Choisi à l'issue d'un concours national dont le jury est formé de 5 rescapés des Glières et de 4 personnalités sélectionnées pour leurs compétences en matière d'art, le Monument national à la Résistance est inauguré le 2 septembre 1973 par André Malraux et inscrit au titre des monuments historiques en 2020.

Cette œuvre, d'Émile Gilioli est un symbole d'es-pérance exprimant l'engagement des combattants des Glières, en harmonie avec les montagnes dont les lignes de crêtes le prolongent.

Ce monument s'élançait tel un V de la victoire. Une des deux flèches monte vers le ciel en signe d'es-pérance. Il en sort un disque solaire, symbole de renaissance, celle de la liberté. Son équilibre improbable rappelle que la liberté, toujours menacée, est sans cesse à gagner.

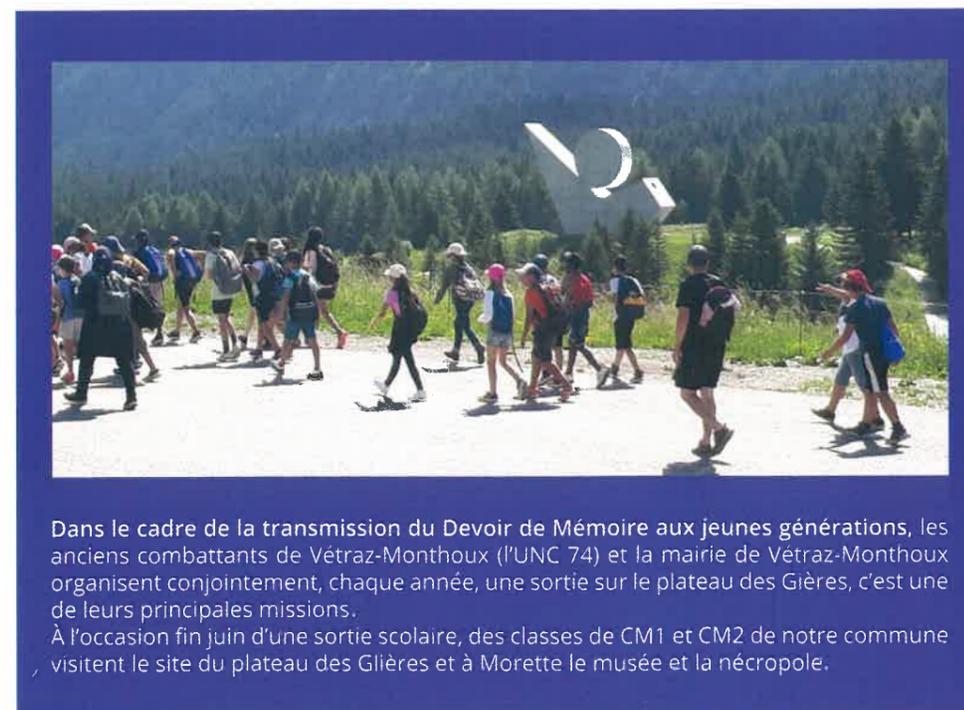
L'autre flèche est comme cassée net, car toute victoire porte en elle le prix des épreuves, des souffrances et des morts.



Sur l'esplanade, en accès libre, l'exposition temporaire « L'histoire du maquis des Glières en photo » permet de découvrir une série de photographies en grand format composée de portraits et de scènes illustrant la vie quotidienne et l'engagement des maquisards sur le plateau des Glières.



Impressionnant par ses dimensions, sa hauteur totale est de 15,20 mètres, sur 4 mètres de large pour une longueur de 21 mètres et un disque de 65 tonnes. L'intérieur du monument est conçu pour être un espace sacré ; il présente diverses œuvres qui invitent à la méditation.



Dans le cadre de la transmission du Devoir de Mémoire aux jeunes générations, les anciens combattants de Vétraz-Monthoux (l'UNC 74) et la mairie de Vétraz-Monthoux organisent conjointement, chaque année, une sortie sur le plateau des Glières, c'est une de leurs principales missions. À l'occasion fin juin d'une sortie scolaire, des classes de CM1 et CM2 de notre commune visitent le site du plateau des Glières et à Morette le musée et la nécropole.



VISITE DE LA MAIRIE

À l'initiative des professeures des écoles, M^{me} Prune Bertrand et M^{me} Blanc-Coquand, directrice, ont organisé, dans le cadre du programme de géographie mais aussi d'éducation à la citoyenneté, des arts, du sport et de l'étude du français, la visite de la nouvelle mairie.

70 jeunes élèves des classes de CM1 et CM2 du groupe scolaire « Le Petit Prince » l'ont visitée le 25 septembre dernier dès 9h00. Divisés en 2 groupes, ils sont arrivés en bus au 2 rue des Érables, accueillis dans la salle du Conseil Municipal par Guy Lambelet, Jean-Pierre Belmas, maires-adjoints et M^{me} Sonnya Garcia directrice des services.



Après une présentation générale du fonctionnement de la Mairie, montrant leur motivation et leur attention, les élèves intéressés ont posé quantité de questions auxquelles les élus, avec plaisir, ont répondu. Puis la visite, par groupe, s'est poursuivie dans les locaux donnant à ce lieu une animation inhabituelle apportant le sourire aux collaborateurs!

Pour clore la matinée, vers 11h00, les élèves et les professeures ainsi que les accompagnants bienveillants se sont dirigés à pied au parc de Haut Monthoux pour un pique-nique organisé. Auparavant, ils ont visité la chapelle et sa crypte. Le soleil au rendez-vous a permis de passer un agréable lundi en plein air

sous le signe de la découverte, de l'apprentissage et de la détente... Tous ont regagné « le LPP » à pied dans la bonne humeur, échanges et rires ont ponctué le trajet...



SI ON PRENAIT UN CAFÉ!

Être parents, parlons-en, un café des parents a été lancé à la rentrée. Un espace de rencontres, de ressources et de partage autour de la parentalité.

Durant la semaine de la rentrée scolaire, les parents de petite section ont été invités à venir prendre un café ou un thé dans un espace de leur école dès 8h20, après avoir déposé leurs enfants. Ce « café des parents » est à l'initiative du service Enfance et Jeunesse, avec pour objectif d'échanger sur cette rentrée qui peut être à la fois synonyme de joie, fierté mais aussi de stress, inquiétudes et questionnements.

Ces cafés des parents ont été une belle occasion de se retrouver entre parents, directeur école, responsable de site périscolaire, équipe animation, éducatrice du service EJE, infirmière scolaire et associations de parents d'élèves de chaque groupe scolaire. Ce petit moment convivial de partage a permis de mieux se connaître et d'échanger sur divers sujets et surtout il a donné envie de renouveler cette aventure en proposant un café de parents avant chaque vacance scolaire pour bien commencer sa journée. Un beau projet partenarial naissant, entre l'éducation nationale, le service enfance et les parents de Vétraz-Monthoux!

ACTIVITÉS DU RELAIS PETITE ENFANCE

Dans le cadre du thème à l'année sur les animaux au RPE, le mardi 21 novembre, une vingtaine d'enfants et d'adultes ont pu découvrir l'univers des ânes de Marilou à Vétraz-Monthoux.



Avec une grande passion, une réelle complicité et beaucoup d'amour avec ses animaux, Marilou a permis aux enfants de vivre un moment très fort avec Polka et Bijou. Après un temps d'apprivoisement réciproque avec une présentation de ces animaux et de leur univers: ont-ils des poils ou plumes? comment voient-ils? que mangent-ils? c'est quoi leur sucette adorée? etc. Les enfants ont pu assister à leur toilette et brossage en direct. Forts de ces connaissances, ils se sont ensuite approchés en les touchant, en les caressant avant d'improviser une séance de gym en jouant à passer dessous les ânes. Après l'expérience de détente en s'allongeant dessus, il était temps de dire au revoir à Polka et Bijou qui nous ont offert un beau spectacle d'au revoir. Un grand merci à Marilou et ses ânes Polka et Bijou

HISTOIRES DE GÉNÉRATIONS

Parce que chaque génération est différente de la précédente et de la suivante, ces échanges sont une richesse insoupçonnée.

Depuis la rentrée, Marie Walter, l'agent de bibliothèque scolaire, participe au projet intergénérationnel qui permet la rencontre des résidents de l'Ehpad des Gentianes avec les enfants fréquentant l'ALSH autour du plaisir du livre.

Cette initiative est le résultat de la coordination de l'équipe d'animation, des agents des bibliothèques scolaires Marie Walter, Margot Monjoint et de Maëva Morand, coordinatrice de la vie sociale, à l'Ehpad des Gentianes.

5 dates ont été programmées (11 octobre, 15 novembre, 17 janvier, 13 mars et 25 mai) pour cette année scolaire 2023-2024 et ont lieu à la bibliothèque Françoise Dolto.

Au cours, de ces rendez-vous, les séniors et les enfants échangent, partagent un beau moment de convivialité autour de la lecture de livres, mais aussi autour de petits jeux sur la lecture et sur la mémoire.

Emotions, rires sont au rendez-vous de ces temps. Les rencontres se terminent par un moment de discussion autour d'un goûter mais également par l'emprunt de livres pour les résidents leur permettant de préparer les lectures faites aux enfants pour les futures rencontres.



NOUVEAUTÉ AU SECTEUR JEUNES

Le secteur jeunes de la commune bénéficie désormais d'un espace dédié au 9 chemin de Clus.



Après quelques travaux d'aménagement et de mise aux normes, cette « maison des ados » accueille en partie le service périscolaire de l'école du Petit Prince puis le secteur jeunes les mercredis après-midi et vacances scolaires. Pendant les vacances d'automne, un groupe de jeunes s'est rendu à Emmaüs pour chercher, fouiller et trouver du mobilier pour aménager leur nouvelle maison. Ils ont été reçus par Patrick, un compagnon, qui n'a pas hésité à prendre du temps pour expliquer les grandes lignes du fonctionnement d'Emmaüs. Merci à la communauté!

ACQUISITIONS FONCIÈRES

VENTE AUX LIEUDITS « LES CHAMPS CARREAUX » ET « LES PETITS PRÉS » - RÉALISATION DU COLLÈGE ET DE SES AMÉNAGEMENTS, VENTE DES PARCELLES A835 - B1604 - B1925 - B2042 ET B126 À ANNEMASSE AGGLO

Rapport par Monsieur le Maire

Le Département de la Haute-Savoie poursuit la réalisation du Collège et de ses équipements (logements, anneau sportif, gare routière, ...).

L'emprise de ces travaux comprend notamment cinq parcelles appartenant à la Commune de Vétraz-Monthoux et destinées à être vendues à Annemasse Agglo :

| LIEUDIT | PARCELLES | ZONAGE PLU | SUPERFICIE |
|---------------------|-----------|------------|----------------------------|
| Les Champs Carreaux | À 835 | UEoap7 | 365 m ² |
| Les Petits Prés | B 1604 | UEoap7 | 230 m ² |
| Les Petits Prés | B 1925 | UEoap7 | 124 m ² |
| Les Petits Prés | B 2042 | UEoap7 | 4 945 m ² |
| Les Petits Prés | B 126 | UEoap7 | 656 m ² |
| TOTAL | | | 6 320 m² |

Historique :

I/ Lors des réunions de conception du collège, il a été convenu qu'Annemasse Agglo achète les terrains au prix de :

- ▶ 90 € le m² pour ceux situés en zone AUX,
 - ▶ 3 € le m² pour le seul situé en zone N,
- Portant ainsi la valorisation des cinq parcelles communales à 537 045 €.

Notons que cet accord est survenu antérieurement à la situation actuelle. En effet, depuis le 04 août 2022 les zonages AUX et N ne sont plus en vigueur. Suite à la Déclaration d'Utilité Publique portant mise en compatibilité du PLU, toutes les parcelles communales situées dans l'emprise du collège sont classées en UEoap7.

II/ Par courrier du 1^{er} octobre 2020, le CD74 informait Annemasse Agglo et la Commune de Vétraz-Monthoux de son avis favorable à l'intégration de la propriété DERUAZ dans le périmètre du collège. Il indiquait également son accord pour accompagner financièrement les deux collectivités, consentant à participer à hauteur de 200 000 €. Cette propriété étant estimée à 600 000 €, s'en est suivi un accord politique entre Annemasse Agglo et la commune, fixant une répartition identique pour chacune de ces deux collectivités, soit 200 000 €.

III/ Par délibération N°CC-2023-053 du 26 avril 2023, Annemasse Agglo approuvait l'acquisition des cinq parcelles communales susvisées au prix de 337 045 €. Ce montant correspond à la valorisation de ces parcelles (537 045 €), diminuée de la participation de la Commune à l'acquisition de la propriété DERUAZ (200 000 €). Notons que l'avis du Domaine en date du 30 janvier 2023 fixe la valeur vénale des dites parcelles à 510 000 €.

IV/ Après réalisation et réception des travaux, il est convenu qu'Annemasse Agglo cède gratuitement à la Commune de Vétraz-Monthoux : le parvis, la voirie, le dépose minute et les espaces extérieurs, conformément à l'article 3-2 de la « Convention cadre et de financement pour la réalisation du collège de Vétraz-Monthoux » signée en 2021. Cette convention est consultable au Service foncier.

IV/ Après réalisation et réception des travaux, il est convenu qu'Annemasse Agglo cède gratuitement à la Commune de Vétraz-Monthoux : le parvis, la voirie, le dépose minute et les espaces extérieurs, conformément à l'article 3-2 de la « Convention cadre et de financement pour la réalisation du collège de Vétraz-Monthoux » signée en 2021. Cette convention est consultable au Service foncier.

IV/ Après réalisation et réception des travaux, il est convenu qu'Annemasse Agglo cède gratuitement à la Commune de Vétraz-Monthoux : le parvis, la voirie, le dépose minute et les espaces extérieurs, conformément à l'article 3-2 de la « Convention cadre et de financement pour la réalisation du collège de Vétraz-Monthoux » signée en 2021. Cette convention est consultable au Service foncier.

ACHAT AU LIEUDIT « BAS MONTHOUX », CHEMIN DU FOURNEAU, ACHAT DES PARCELLES A1535 - A1359 - A1360 ET A1373, PROPRIÉTÉ DE MONSIEUR JEAN-PIERRE BURDIN

Rapport par Monsieur le Maire

Commune de Vétraz-Monthoux
Conseil Municipal du 16 octobre 2023

"Bas Monthoux"
Achat des parcelles :
A1535, A1359, A1360 et A1373,
situées chemin du Fourneau,
propriété de Monsieur Jean-Pierre BURDIN
au prix de 13 080 €



Monsieur Jean-Pierre BURDIN est propriétaire des parcelles A1535 (91 m²), A1359 (166 m²), A1360 (33 m²) et A1373 (37 m²) situées chemin de Fourneau. Lors des travaux d'aménagement du chemin du Fourneau en fin des années 1990, ces quatre parcelles d'une superficie totale de 327 m² étaient destinées à être rétrocédées à la Commune de Vétraz-Monthoux, en accord avec le propriétaire.

Par courrier du 06 juin 2023, le notaire de Monsieur Jean-Pierre BURDIN demandait à la Commune de Vétraz-Monthoux si elle souhaitait procéder à l'achat des dites parcelles.

Par lettre du 11 août 2023, Monsieur le Maire confirmait son souhait de régulariser cette situation ancienne, proposant une acquisition au prix de 40 € le m², soit un total de 13 080 €.

travaux, il est convenu qu'Annemasse Agglo cède gratuitement à la Commune de Vétraz-Monthoux : le parvis, la voirie, le dépose minute et les espaces extérieurs, conformément à l'article 3-2 de la « Convention cadre et de financement pour la réalisation du collège de Vétraz-Monthoux » signée en 2021. Cette convention est consultable au Service foncier.

Il est proposé au Conseil municipal :

- ▶ d'approuver la vente des cinq parcelles communales A835, B1604, B1925, B2042 et B126 au prix de 337 045 € ;
- ▶ d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents et actes relatifs à la régularisation de cette vente.

"Les Petits Prés" - "Les Champs Carreaux"
Les parcelles A835, B1604, B1925, B2042 et B126, à Annemasse Agglo, dans le cadre de la réalisation du Collège et de ses aménagements, au prix de 337 045 €



Cette proposition a été acceptée par Monsieur Jean-Pierre BURDIN le 24 août suivant.

Il est proposé au Conseil municipal :

- ▶ d'approuver l'acquisition des parcelles A1535, A1359, A1360 et A1373 appartenant à Monsieur Jean-Pierre BURDIN, au prix de 13 080 € ;
- ▶ d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents et actes relatifs à la régularisation de cette acquisition.

TRAVAUX

DES TRAVAUX QUI VONT PERTURBER NOTRE QUOTIDIEN



11 ET 12 DÉCEMBRE 2023

Pose de barrières de sécurité route des Hutins en vue de la démolition de trois villas en mai 2024.



20 DÉCEMBRE 2023

Désaffectation de l'Agorespace. La future structure sera déplacée, en concertation avec les riverains et les usagers.



DU 16 JANVIER À LA FIN DU MOIS D'AVRIL

Terrassement du nouveau groupe scolaire, chemin de l'église. L'accès au cimetière et à la petite salle communale sera sécurisé. La durée des travaux est estimée à 16 mois.



EN MARS 2024

Début de l'aménagement d'un giratoire place de la citoyenneté (Ancienne mairie), entraînera la suppression du parking et des conteneurs de tri situés derrière le four à pain.



Création de deux espaces de stationnements route de Hauteville (Face au parking du marché) et au croisement de la route du Mont Blanc et Chemin des Lilas.

Les plans des chantiers seront présentés dans le prochain magazine.



SCARAMUZZINO SARL

Maçonnerie-Terrassement-VRD-Transport

780, route des Tattes de Borly 74380 Cranves Sales

☎ 04 50 39 38 01 @ info@scaramuzzino.fr

www.scaramuzzino.fr

NAISSANCES

- AHANDA Kate
née le 01/08/2023
- ALCAMO Mattia
né le 27/09/2023
- AYTEKIN Esmâ
née le 19/03/2023
- BARRIÉ Léon
né le 29/03/2023
- BARRY SOW Mamadou
né le 06/03/2023
- BASAGAC Ezel
née le 06/01/2023
- CONTE Baptiste
né le 20/02/2023
- DARCE PACHECO Ali
né le 14/01/2023

- DE SOUSA FERREIRA Yohan
né le 18/04/2023
- DOBLER Elisa
née le 08/07/2023
- ELISCA Jaden
né le 08/10/2022
- GASHI Jennah
née le 28/07/2023
- GEROSA Georgia
née le 08/01/2023
- GRUZ GIBELLI Oscar
né le 20/05/2023
- HUDRY Adel
né le 11/05/2023
- JAOUAD Fatima-Zahrae
née le 06/05/2023

- JIANG Yujing
née le 18/08/2023
- JOSEPH Kelyann
né le 18/01/2023
- KURTI Olsa
née le 01/02/2023
- LOPEZ Garance
née le 19/07/2023
- MAMY Timéo
né le 25/04/2023
- MARCHANOFF Zoé
née le 29/03/2023
- MASSIAS Eva
née le 28/11/2022
- NKONGANG TCHAMDA Jean
né le 05/09/2023



- PALANQUE LESAGE Constance
née le 26/08/2023
- PEREIRA CANDÉ Yasmin
née le 17/11/2022
- SUMERA FOURGOUS Maia
née le 11/07/2023
- TOURE Yusuf
né le 19/10/2023

MARIAGES

- ALCAMO Danilo et LICARI Gilda
03/05/2023
- ANDRIOLLO Jessica et WIGGER Caroline
03/06/2023
- BACHER Benoit et LOPES RAMOS Naiana
07/10/2023
- BERTHEREAU Philippe et BRETON Ludivine
17/06/2023
- BOULKRAH Badre-Eddine et BOUDJEMA Najah
12/08/2023
- BOVET Claude et K'BOURCH Nadine
22/07/2023
- CARLUCCI Eros et PEREIRA DA COSTA Ana
08/07/2023
- CHORIER Cédric et RHAZRI Sofia
09/09/2023
- CHOUIT Mahadi et MAKHFI Assia
23/09/2023
- COMTE Denis et BÖSCH Lola
14/10/2023

- DEFFAUGT Guillaume et COURTECUISSÉ Aurélie
01/04/2023
- FOULONNEAU Jérôme et CORMERAIS Isabelle
31/12/2022
- GAUDIN Sylvain et GASQUE Anaïs
19/05/2023
- GIRAUD Luc et GAIGNARD Laure
01/08/2023
- GIUGLIANO Luigi et IMMOBILE MOLARO Gaetana
01/07/2023
- GUGLIOTTA Cassandre et RISO Marine
08/07/2023
- GUILLAUME Laurent et SALLÉE-DUQUEROY Emilie
06/05/2023
- HAMADEH Rami et KAROUÏ Chadia
19/11/2022
- JEANTET Didier et JACQUARD Christelle
17/06/2023
- LAMALSA Abdelmadjid et SOUAG Assia
10/12/2022

- MARISSAL Yves et DRAME Fatoumata
19/05/2023
- MOSER de ROUGEMONT Vadim et POSANSKY Caroline
24/02/2023
- NAJEM Larbi et LIBERT Maryam
11/02/2023
- NASR Yassine et AMRAOUI Soumaya
29/04/2023
- NIANZAMBA Nathan et KHIMOUM Melissa
10/06/2023
- OLATUJOYE Oluwafemi et KINNEY Shatela
05/11/2022
- ÖZKARA Ahmet et BASAGAC Sinem
09/09/2023
- PASSAVE Christabelle et CANIQUITE Jennifer
26/05/2023
- PEIXOTO DA CUNHA Alexandre et PLANCHAMP Aurélie
01/07/2023

- PRADIER Antoine et RABOUILLE Anne
08/07/2023
- SIHA UMPHAI Franck et BARATHAY Gaëlle
27/05/2023
- TIET Hichem et FAIDI Kamila
18/03/2023
- TORCK Quentin et FRUTIGER Marie
06/05/2023
- VITUS Valentin et NEMRI Jenna
18/08/2023
- YAHIAOUI Sami et PERTUSA Andréa
16/09/2023
- ZNIDAH Wahib et DEJROUD Sarah
15/09/2023



DÉCÈS

- ALLARD Claude
08/08/2023
- ATALAPHE Roland
25/04/2023
- BASTOS Silvério
07/05/2023
- BAU Brigitte
15/08/2023
- BAUMONT Micheline née BOULANGER
09/03/2023
- BERGERET André
14/04/2023
- BLANC Marthe née MOREL-GUILLEMAZ
19/05/2023
- BONATO Anne-Marie née BARONE
13/08/2023
- BONNAZ Edouard
25/08/2023
- BORREL Colette née SAMUEL
02/02/2023
- BURLAZ Angèle née VACHOT
12/05/2023
- BUTTAY Gilbert
17/11/2022
- CAILLET Régine née COGNÉT
06/12/2022
- ÇETIN Durgüzel née SAHIN
17/06/2023
- CHAMOT Marie
10/04/2023
- CHEVALLIER Odette née ROBERT
10/02/2023
- CORNIOLLEY Irène née GENOUD
22/11/2022
- COSTA Armand
19/11/2022
- DA SILVA GONCALVES Antonio
26/06/2023
- DEFONTAINE Maria Inês née DE PAULO CANHA
16/08/2023
- DELTEIL Léa
17/02/2023

- DERUPAZ Simone née MALLET
21/07/2023
- DOY Alice née TREILLE
17/03/2023
- DUPONT Christiane née DÉSAIRES
28/06/2023
- DUPONT Michel
13/04/2023
- DUPRAZ Yves
22/11/2022
- ESPINASSE Colette née CACHEUX
05/01/2023
- FALCONNÉT Lucien
07/04/2023
- FASEL Nicole née ZBINDEN
26/04/2023
- FAVRE Gilbert
12/09/2023
- FRANCIOLI Marie
18/04/2023
- FRECHMER Denise
08/04/2023
- FUSTES FUSTES Maria née FRAGA BREIGO
31/10/2023
- GAUGY Désiré
03/12/2022
- GAZON Josette
20/01/2023
- GNEMMI Marie-Chantal née CRAMPEL
04/04/2023
- GONÇALVES DE CANHA Maria Paz née DE ABREU DIOGO CANHA
10/01/2023
- GOUYOU Elisabeth née LIENHARD
25/01/2023
- GUERINI Mario
09/01/2023
- GUY Roger
30/06/2023
- GUYOLARD Serge
06/01/2023
- JACQUARD Marie-Thérèse née CONVERSEZ
02/02/2023

- JACQUES Jean
15/04/2023
- LAURENT Valérie
05/07/2023
- LEAL Joaquim
25/01/2023
- LÉCONTE Nicole
12/01/2023
- LEDEZ Christian
06/02/2023
- LEGRIS Jean
15/01/2023
- LOMBARDO Ida
24/11/2022
- MÄGERLI Philippe
08/11/2022
- MANDRINI Christiane née SCHLÉGEL
18/08/2023
- MANIGLIER Claudius
20/05/2023
- MARZI Claude
13/01/2023
- MONNET Simone née CARRIER-VERNAND
13/11/2022
- MOSCARDINI Liliane née THABUIS
04/08/2023
- MUSCAT Raymond
31/03/2023
- NAEGER Raymonde
02/11/2022
- NIZARD Marie née MENTINE
08/11/2022
- PACTHOD Bernard
05/02/2023
- PAOLI Arlette
11/02/2023
- PASTEUR Bernard
23/06/2023
- PERTUIZET Josiane née JORDAN
05/07/2023
- PROTIN Emile
05/11/2022
- QUADRIO Bruno
06/04/2023
- RACLOZ Isabelle
14/04/2023

- RAMIRES André
14/05/2023
- RAPHOZ Janine née BESSON
27/01/2023
- RAPIN René
24/08/2023
- RAYGADE Noëlle
18/12/2022
- REGAT Noël
30/10/2023
- ROCH Joseph
29/07/2023
- ROCHETTE Simonne née CUMIN
13/08/2023
- ROSSAT Fernande née PERROLLAZ
14/01/2023
- ROSSETTI Jean
10/10/2023
- ROUILLER ROUGIER Yvan
01/05/2023
- ROUSSEAU Olivier
28/04/2023
- RULLIERE Steve
19/09/2023
- SAINT-MARC Juliette
06/04/2023
- SALMON Huguette née VUILLERMOZ
21/01/2023
- SEIGNEUR Eva née ROVALETTI
09/10/2023
- SUY Sim née TAING
25/02/2023
- THOUVEREZ Solange née BURDET
22/12/2022
- VAN DEN HOVEN Michel
22/06/2023
- VEYRAT DE LACHENAL Gabrielle née RIBET
14/04/2023
- VEZ Christine
21/10/2023
- VINCENT Irène née GAILLARD
24/08/2023
- ZILIOLI Lucia née GERVASONI
20/02/2023

Anniversaire de mariage NOCES DE DIAMANT

Une mise à l'honneur à la hauteur de l'évènement : 60 ans de mariage : noces de diamant symbole de longévité et de solidité. Cette pierre précieuse est la plus noble, elle traverse les siècles, résiste au temps et turbulences de la vie comme l'union de Janine et François.



Janine, née Burnet,
épouse le 16 novembre 1963
François Viollet
à la mairie de Chilly en Haute-Savoie.

1963



2023

Janine est originaire de Chilly, François d'un village voisin Monthonnex-sous Clermont. Tous deux sont Hauts-Savoyards. Ils tiennent un commerce pendant onze ans à St Genix sur Guiers.

Puis, le couple arrive en Haute-Savoie en 1976 pour exercer leur activité professionnelle à Annemasse... En 1980, ils s'installent à Vétraz-Monthoux. Ils ont 2 enfants Philippe, marié à Sandra, et Nathalie, ainsi qu'une petite-fille Lily, de 17 ans.

François est un réputé pâtissier-chocolatier-confiseur qui a fait perdurer la renommée de « La Marquissette ». Il a exercé avec Janine à ses côtés jusqu'à leur départ en retraite en 2001.

Si Janine et François ont travaillé côte à côte pendant leur car-

rière, aujourd'hui, ils participent en parallèle au sein d'associations différentes où leur propre sensibilité s'exprime, tout en se soutenant réciproquement.

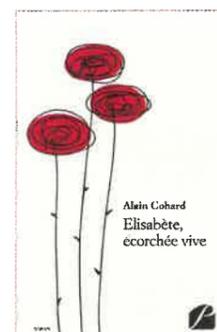
Pour François : AFN 74, Club de la Colline et bénévole hospitalier lors de pèlerinages à Lourdes en collaboration avec la paroisse.

Pour Janine : Gymnastique, visite bénévole des résidents de MAPAQ et membre de la chorale de Vétraz-Monthoux.

Tous deux sont motivés par l'envie de rencontrer du monde, d'être utiles et d'échanger.

La municipalité leur adresse, avec ses félicitations, des vœux de santé et de petits ou grands plaisirs...

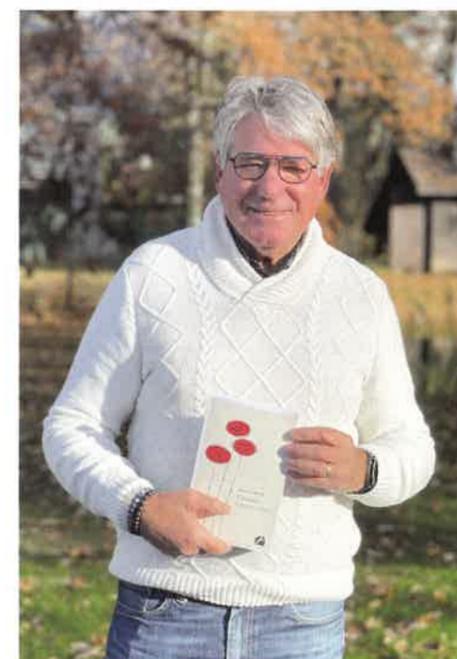
ELISABÈTE, ÉCORCHÉE VIVE PREMIER ROMAN D'ALAIN COHARD



« Ce soir-là dans son lit, pour la première fois depuis janvier lors du départ de ses parents, Elisabeth faillit à la promesse faite à sa mère de prier en pensant très fort à elle. Et pourtant toutes ses pensées convergent vers Luanda. Mais comment retourner là-bas ?

Luanda, Funchal, Genève. Hoduko-ma, Elisabeth, Emma. Trois villes, trois pays, trois générations de femmes. Sur plus d'un siècle de tourments, de joies et de peines, ce sont des époques et des mœurs différentes, chacune marquée par le racisme, la soumission, la bourgeoisie et l'hypocrisie. Mais aussi le cœur, ses sentiments et ses élans. D'une plume riche et colorée, sans cesse en mouvement, Alain Cohard donne vie à ces femmes à la fois altières et vulnérables. D'un geste, il entrelace leurs destins et scelle leur futur. Il était une fois, dans les années 50...

 Roman aux éditions du Panthéon
 cohard.alain@bbox.fr



Âgé de 76 ans, Alain Cohard est né Grenoble, il rejoint la Haute Savoie pour des raisons professionnelles. D'abord installé à Bons-en-Chablais puis à Vétraz-Monthoux en 2002, il prend la direction de l'établissement Saint François de Sales à Machilly, une résidence pour adultes handicapés moteur, dans laquelle est intervenue régulièrement l'association Vétraz Animation via Immaculée Colucci.

Longtemps bénévole aux Restos du Cœur, en charge de l'alphabétisation, il prend à la retraite la présidence des Restos du Cœur de Haute-Savoie pendant 2 ans, de 2016 à 2018, qui comptent 7 centres de distribution.

Sa carrière professionnelle l'a conduit à écrire régulièrement, des synthèses, des rapports d'activité... L'envie d'écrire a toujours existé dans sa vie professionnelle, puis a continué dans sa vie personnelle avec ce premier roman.

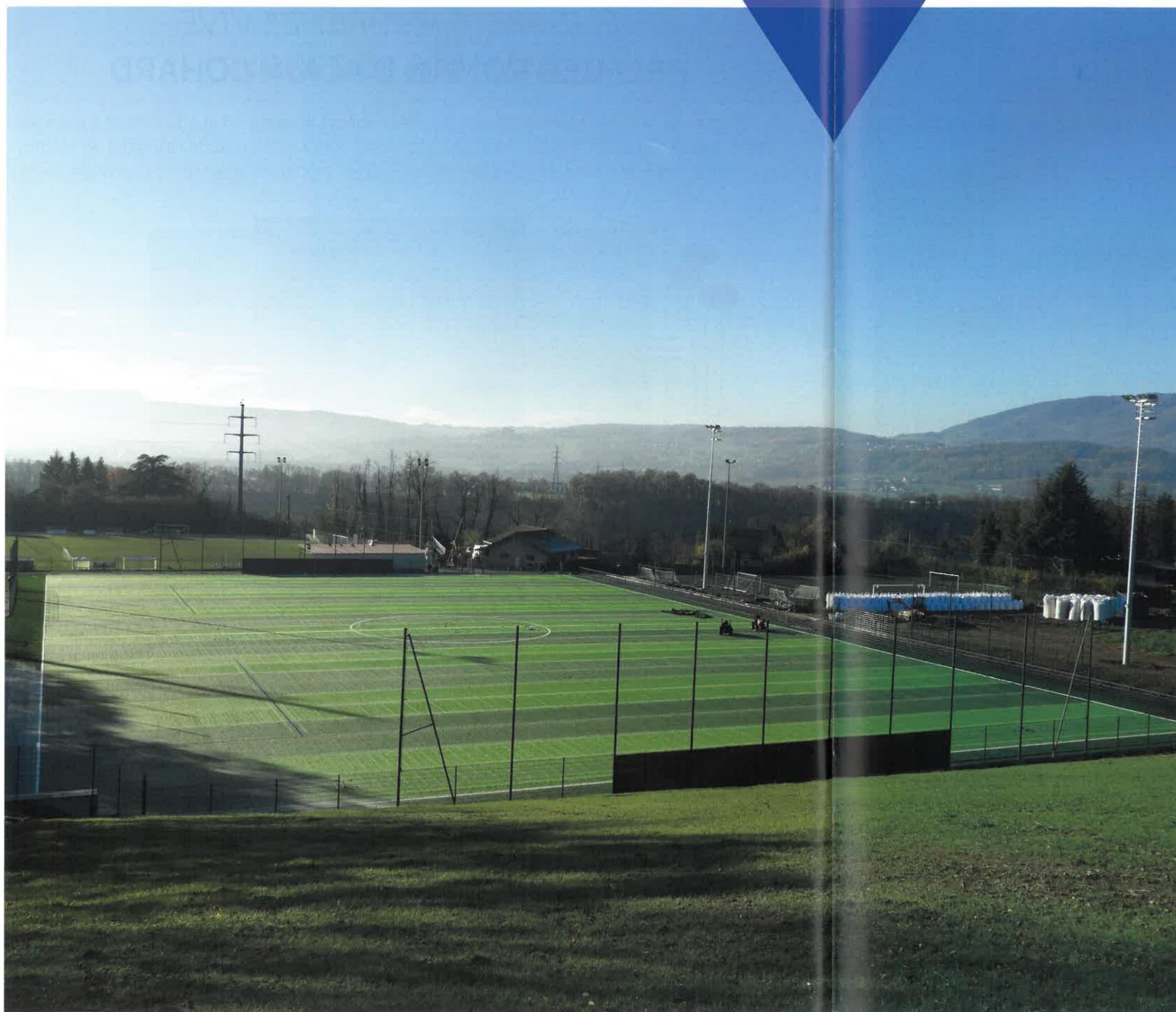


POUR ÉCRIRE, IL FAUT AVANT TOUT UN SUJET », une rencontre avec Elisabeth, l'a mené à raconter son histoire.

Pour ce premier livre, il a longtemps hésité sur le titre, le mot « écorchée » qui est très fort, mais s'est finalement imposé naturellement. La couverture est un clin d'œil à sa ville de naissance. Les trois roses font référence au blason de la ville de Grenoble. Féru d'histoire, de civilisation et de cultures anciennes, Alain Cohard déploie une passionnante et dramatique saga féminine, de l'Afrique à la haute société insulaire de Madère.



En projet, deux autres romans sont en préparation, l'un inspiré de son expérience chez *Allo Maltraitance*, puis l'autre s'oriente vers une autobiographie.



L'HISTOIRE DU STADE GILBERT DUCHÊNE

Les archives sont un ensemble de documents concernant l'histoire d'une collectivité, d'une famille ou d'un individu. Ainsi, nous retrouvons dans un magazine municipal « Les pages de Vétraz » de 1998, un article rédigé par un ancien maire-adjoint Michel Forestier lié à l'inauguration du stade « Gilbert Duchêne » qui porte interrogation pour les nouveaux habitants...

VÉTRAZ, DE GÉNÉRATION EN GÉNÉRATION D'ANNÉE EN ANNÉES...

Le 12 juillet, la France gagne la coupe du monde de football, chez elle. Le 12 juillet, Vétraz-Monthoux inaugure son nouveau vestiaire du stade de foot et lui attribue le nom de Gilbert Duchêne. À 11 heures, Monsieur le Maire Bernard Dentand coupe le ruban inaugural entouré de Madame Magnin, Maire de Gaillard et présidente du SIVMAA, de Messieurs Hérisson et Carle, Sénateurs et de Monsieur Birraux, Conseiller général et Député.

Si notre pays a obtenu cette coupe du Monde, c'est parce que de Génération en Génération, des hommes, bénévoles le plus souvent, ont voulu transmettre à nos enfants leur passion du football.

Ce sont ces jeunes qui sont devenus ou deviendront peut-être de grands footballeurs.

Gilbert a été un de ces hommes, passionné...

L'US VÉTRAZ AUJOURD'HUI



LE TERRAIN DE FOOT SYNTHÉTIQUE SERA LIVRÉ DÈS QUE LA MÉTÉO LE PERMETTRA



MONTANT DES TRAVAUX

1 688 458 €

La société Chaneac a été retenue pour la réalisation de ce terrain qui servira à la pratique du football et du scolaire. Le gazon synthétique est conforme aux normes françaises, hauteur de gazon entre 40 et 50 mm, en fibres de polyéthylène. Nous avons opté pour un remplissage en liège, Bien que les remplissages à base de plastique et de caoutchouc soient désormais considérés comme étant sûrs du point de vue environnemental, le liège est une option plus durable, aussi bien en termes environnementaux que sociaux. C'est une matière 100 % réutilisable et recyclable.

Qui était... ?



GILBERT DUCHÊNE

Il est né le 27 mai 1920 à Vétraz-Monthoux et reste trente ans Conseiller Municipal de sa chère commune.

Interviewés en 1998, d'anciens footballeurs, nous content que Gilbert Duchêne, depuis sa plus tendre enfance, footballeur dans l'âme, fabrique des ballons avec des chiffons serrés par des ficelles en élastique. Avec ses copains, il improvise un petit terrain en face de chez lui. Combien de carreaux cassés par cette balle rebondissant au gré des coups de pied ! À chaque moment libre, son plaisir, c'est de retrouver les copains qui partagent la même passion : Fernand Duvernay, Jean Bondaz, René Auberger, les deux Bosson Albert et André, etc.

Puis sa passion progresse, des équipes de quartiers se forment, les matchs endiablés du jeudi contre les équipes d'Arthaz, Bonne, Ville-la-Grand, la caserne d'Annemasse... font rage, « ça castagne » très fort. On joue avec des sabots et pour faire mal à l'adversaire, on leur met des clous. Le carton rouge n'existait pas à l'époque. « À ce moment-là, gagner un match était tout aussi important que la Coupe du Monde, aujourd'hui. »

Élu conseiller municipal le 26 avril 1953, avec la liste Albert Roguet, il consacre la plus grande partie de son énergie au football et avec ses amis de toujours, il décide de créer l'Union Sportive de Vétraz.

En 1961, est créée l'U.S Collonges/Vétraz, sous la présidence de René Auberger. Une équipe cadette est formée à l'initiative de l'abbé Vez, secondé par Albert Pillet, Gilbert Duchêne et André Bosson.

Le stade est situé à l'emplacement occupé aujourd'hui par « Nous Aussi », les vestiaires sont placés dans la grange d'Auguste Vez, (42 route de Collonges) dont le bassin faisait office de douches. Gilbert Duchêne, ancien pilier gauche de la grande équipe de l'U.S Annemasse, veut que l'équipe de Vétraz passe à l'échelon supérieur.

Une équipe « seniors » est alors formée en 1963, avec l'apport de 6 joueurs de Saint-Cergues opérant en promotion de ligue. C'est alors que Gilbert Duchêne prend la direction du Club aidé de Fernand Duvernay, comme entraîneur.

Avec l'aide du Maire Albert Roguet, le nouveau stade est créé à « La Râpe », à Bas Monthoux. Le club devient affilié à la Fédération Française sous le nom de l'U.S Vétraz-Monthoux.

En 1964, ce club devient champion de Haute-Savoie, 4^e série et accède à la division supérieure.

Après plusieurs saisons jouées sur ce stade, le président Gilbert Duchêne estime, avec raison, que l'équipe mérite mieux que ce champ boueux. *Une fois, il a même arrosé le terrain une nuit entière.* Le match est alors reporté vu l'état du terrain !

Ainsi Gilbert Duchêne veut prouver au Maire, la nécessité de créer un nouveau stade. Alors la décision est prise, le stade occupera l'emplacement actuel. Les vestiaires sont construits très rapidement, Gilbert passe tous les soirs après son travail pour surveiller les travaux. Il demande régulièrement des modifications et des agrandissements.

Un jour, durant ces constructions, le Maire, Albert Roguet, vient au stade et affirme : « *je vais finir en prison à cause de vous deux !* » (Les deux personnes sont Gilbert Duchêne et René Mieusset). Le permis de construire n'est pas encore en Mairie et la construction est bientôt finie. »

Ce stade devient le lieu des plus beaux tournois de football de la région. Pour son dévouement, Gilbert Duchêne reçoit une médaille pour son épouse, qui a supporté les absences dues à cette grande passion. C'est donc en reconnaissance de cette si grande présence au sein du football vétrazien, que le Conseil Municipal décide de donner au stade de foot le nom de « **Gilbert Duchêne** ».



Gagner un match était tout aussi important que la Coupe du Monde aujourd'hui.

QUELQUES INDICATIONS SUR LES ORIGINES FAMILIALES DE GD...



La maison de la famille Duchêne est implantée au n° 94-96 de la route de Collonges, scindée en deux parties, elle héberge deux foyers celui de Gilbert et de sa sœur Evelyne* mariée à Mr Charles Lagutaine. Une famille connue des Vétraziens. Son activité agricole est importante ; leur père bouilleur ambulante avec son alambic, parcourt les villages alentour pour produire eau-de-vie, marc, poire, prune etc. (Le détail de cette activité en page suivante). Le bâtiment est important... le hangar atelier permet à la famille Maberto, leurs voisins, de poursuivre son activité de fonderie en louant les locaux dans le début des années 1962. Devenant trop étroits, l'entreprise se développe et s'implante rue des Fontaines en 1968. (Aujourd'hui, SAS Pinget-Premsal)



Les années s'écoulent...les anciens disparaissent... ; l'école le Petit Prince voit le jour. Pour permettre son agrandissement la commune achète la propriété Duchêne-Lagutaine en 2014... des parkings ont été créés en lieu et place !

Guy Lambelet

1998

L'effet coupe du monde est bénéfique sur les effectifs du club qui recense à l'époque 120 enfants inscrits au club, dès l'âge de 7 ans.

Douze enfants débute puis on dénombre 24 poussins âgés de 10/11 ans. Ils s'entraînent chaque mardi soir de septembre à juin sauf pendant la trêve hivernale. Ils disputent par saison environ 10 tournois.



Chaque catégorie du Club a des effectifs suffisants pour constituer une équipe. L'encadrement est assuré par J.C. Cottet, président, mais aussi par sept entraîneurs. Si le football est un sport bien implanté à Vétraz, grâce à Gilbert Duchêne, aux présidents successifs du club et à tous les bénévoles, il n'en demeure pas moins qu'il reste un sport masculin, car on ne dénombre aucune joueuse au sein du club. Est-ce le challenge à venir pour le prochain millénaire que de pouvoir constituer une équipe de filles ?

Le message est passé !

L'US VÉTRAZ CONTINUE DE GRANDIR

LE CLUB EN QUELQUES LIGNES

Depuis plusieurs années, le nombre de licenciés de notre association ne cesse de croître, pour dépasser cette saison la barre des 400 adhérents. Nous proposons une pratique pour tous les âges, de Baby à Vétérans, en passant par les jeunes féminines en U11 et U13. Au total, ce ne sont pas moins de 26 équipes qui représentent l'US Vétraz sur les plateaux/matches organisés par le District. De plus, grâce à des actions menées en parallèle, nous avons de plus en plus de joueurs issus de la commune de Vétraz.

STAGES ET PÉRISCOLAIRE

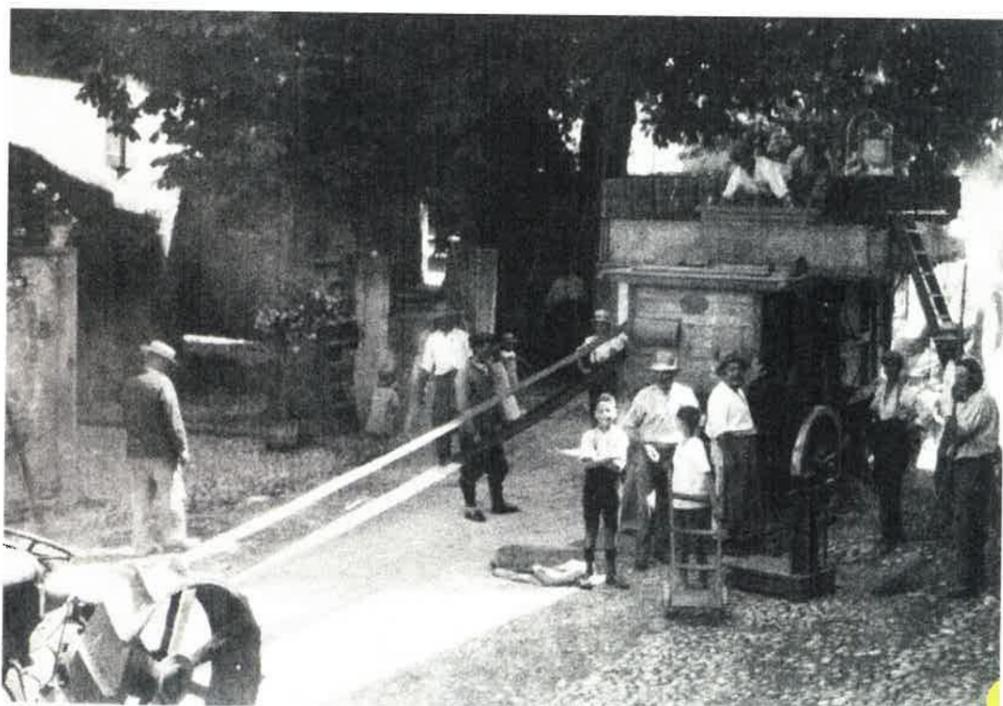
Chaque semaine, le club intervient dans les 3 écoles de la commune lors du temps de midi pour proposer de découvrir la pratique du football à raison de 1 heure par semaine par école. Ce sont des éducateurs diplômés qui interviennent auprès de nos jeunes Vétraziens.

En plus de la pratique annuelle, le club organise des stages durant les vacances scolaires, sauf celles des fêtes de Noël. Nous proposons aux enfants des semaines de stage régies par un thème, avec la pratique du football le matin, et des activités l'après-midi (activités créées par nos soins ou non, sur le site ou à l'extérieur). Pour compléter nos semaines nous proposons des temps pédagogiques en lien avec le programme PEF (programme éducatif fédéral) de la FFF. Les enfants sont accueillis de 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi et nous avons à cœur de leur proposer des contenus, des sports et des activités variées.

INFRASTRUCTURES ET DÉVELOPPEMENT

Depuis juillet, la réfection de nos infrastructures a commencé par la création d'un nouveau terrain en gazon synthétique, avec des composants en liège. Ce terrain, très attendu du côté de tous les sympathisants du club, répond aux normes de la Ligue 1. La mairie a tout mis en œuvre pour nous permettre de bénéficier au quotidien d'un terrain dernier cri. Merci à la Mairie et à Monsieur ANTOINE Patrick d'avoir mené ce projet à terme pour nous permettre d'augmenter grandement notre qualité d'accueil et de pratique.

L'ALAMBIC ET LE BOUILLEUR AMBULANT



Aux deux emplacements réservés : Place de Corly et Collonges marronniers.

De gros bidons et une vapeur qui sent bon les fruits...

L'hiver approchant, quand on découvre de nos jours l'alambic pour la première fois, bien souvent situé au bord de la route, on est surpris par l'ancienneté de la machine montée sur roues.

L'alambic est un procédé ancestral : on envoie de la vapeur d'eau dans les vases qui portent les fruits fermentés à ébullition. La vapeur d'alcool dégagée passe par un serpentin où elle condense et sort sous forme d'eau-de-vie. Une fois les fruits cuits, le distillateur arrête la cuisson et vide les vases de leur purée de fruits...

Le bouilleur ambulant : leur passage et leur emplacement ont été définis depuis longtemps si bien que chaque année on y retrouve toujours les mêmes personnes. Les bouilleurs de cru viennent apporter les fruits des vergers, pommes, poires, prunes... Alors qu'on déverse les fruits dans d'énormes fûts (les vases) un bruit vrombissant et entêtant retentit. La vapeur, de curieuses vannes et autres tuyaux et manomètres pourraient faire croire que l'on a pris place dans une vieille locomotive du début du siècle !

Mais l'odeur est bien plus agréable... quelques habitués venus assister à la transformation, profitent d'un moment convivial tout en goûtant à la gnôle fraîchement distillée. Raisonnablement, bien sûr !

LA DISTILLATION

Le travail des bouilleurs de crus commence par la réception des fruits ou des céréales. Ils s'assurent de la qualité de la matière première avant de la transformer en moût, qui est ensuite distillé dans l'alambic. La distillation permet de séparer l'alcool de l'eau, et de produire un liquide titrant entre 40 et 70 degrés. Ce liquide est appelé « brouillis » et sera ensuite rectifié une ou plusieurs fois pour obtenir une eau-de-vie de qualité supérieure.

Bien que le métier de bouilleur de crus soit ancien, il reste d'actualité et continue de faire vivre les zones rurales. C'est son métier... Il possède un alambic déclaré aux douanes et distille les fruits des récoltants qui paient des taxes ainsi que son savoir-faire.

Le métier de bouilleur de crus professionnel est strictement encadré par la

loi. Les alambics utilisés doivent être conformes aux normes de sécurité et de qualité, et les bouilleurs doivent être titulaires d'un agrément délivré par les autorités compétentes. Les quantités produites sont également réglementées, afin de lutter contre la production illicite d'alcool.

La production artisanale d'alcools issue de plantes, de fruits et de céréales a le vent en poupe, de plus en plus de consommateurs se tournent vers des produits locaux, authentiques et de qualité.

Auparavant, il fallait jouir d'un privilège, transmis de génération en génération, pour avoir le droit de faire distiller les fruits en alcool, ou payer une taxe importante. Aujourd'hui, ce droit n'est plus transmis de père en fils ; ce métier est probablement voué à disparaître, on récolte de moins en moins les fruits du verger pour les faire distiller.

Goûtez malgré tout avec modération « une bonne poire » sortie de l'alambic et vous comprendrez...



Les R'Zules d'Évelyne*

Il existe une multitude de recettes de rissoles... La recette d'Évelyne, communiquée en 2005, mérite d'être testée !



Les rissoles aux poires ont toutes en commun leur farce à base de poires. Il convient d'utiliser des poires bien particulières qui rougissent à la cuisson.

Pelées, évidées, coupées en lamelles ou en deux, les poires cuisent à feu doux, plusieurs heures pour être confites.

Certaines personnes ajoutent à cette farce du citron râpé et même des raisins secs.

Une pâte sucrée faite maison :

- mélanger 250 g de farine,
- 125 g de sucre,
- une pincée de sel,
- 125 g de beurre en copeaux.

Pétrir ce mélange en ajoutant un décilitre d'eau.

Laisser reposer la pâte en boule une heure avant de l'étaler au rouleau. Éventuellement, elle peut être remplacée par de la pâte achetée feuilletée ou brisée.

La pâte abaissée est alors découpée en carrés de + ou -5cm qui reçoivent sur leur moitié une cuillère à café de farce ; plier et coller sur les bords, dorer les rissoles au jaune d'œuf pour les disposer sur une plaque de cuisson...

passer 20 mn au four chaud.

Encore tièdes... et en plus si vous les dégustez entre amis, vous les trouverez particulièrement bonnes !

ATELIERS DANSANTS DE LA COLLINE



En ce début d'année, l'équipe des Ateliers Dansants de la Colline vient vous présenter tous ses vœux et en profite pour remercier la commune et ses représentants pour nous avoir attribué cette belle salle Albert Roguet pour notre activité de danse. Cette dernière est sur mesure pour nos danses effrénées et nous permet également d'organiser des soirées toutes danses avec orchestre où l'ambiance est de mise et dont nous vous communiquons les dates ci-après. Nous espérons y accueillir un grand nombre de Vétraziens. Cette année, mise en place de stages à 3 niveaux qui permettront aux personnes intéressées ou curieuses de découvrir ou de se perfectionner dans cette discipline qui a le vent en poupe. Nous accueillerons de nouveaux adhérents avec joie dès la rentrée de janvier. À bientôt.

DATES À RETENIR

- 13 JANVIER
Soirée dansante avec l'orchestre Blue Note
- 3 FÉVRIER
Stage 3 niveaux
- 16 MARS
Repas dansant avec l'orchestre Temps Dance
- 20 AVRIL
Stage 3 niveaux
- 25 MAI
Soirée dansante avec Sandrine Lion et Valentino

ON RÊVE À L'ÉCOLE DU PETIT PRINCE



L'association « LES REVES DU PETIT PRINCE » a été créée par 5 parents d'élèves en novembre 2022 dans le but d'animer la vie scolaire de l'école Le Petit Prince.

Depuis son lancement, plusieurs projets ont été mis en place tels que l'organisation du marché de Noël, la vente de

gâteaux, la tombola de Pâques et de fin d'année, la kermesse...

Ces derniers ont permis de financer des sorties culturelles (les grottes de Cerdon, la maison du Salève et le téléphérique du Salève), des activités pédagogiques (projet de plantation avec les Petits Radis), l'achat de jeux éducatifs pour chaque classe de la maternelle à la primaire, la fourniture d'un sac à dos personnalisé au nom de chaque élève de grande section.

Notre ambition pour ce début d'année scolaire est de poursuivre nos efforts dans l'intérêt des enfants, apporter de la gaieté, dynamiser leur parcours de vie scolaire et d'en garder de bons souvenirs.



LE CLUB DE LA COLLINE

Le club de la Colline a organisé un voyage de cinq jours en Provence. Au programme, visite du moulin à Papier Vallis Clausa à Fontaine de Vaucluse. Il produit papiers et chiffons de haute qualité selon des techniques du XV^e siècle. Puis direction, les carrières de lumières aux Baux de Provence et découverte du musée de la lavande et d'une huilerie. Nous avons passé une journée dans une manade avant de partir pour une croisière dans le delta du Rhône. Sur la route du retour, un arrêt sur le sentier des ocres à Roussillon, une visite guidée d'Avignon puis un dernier détour sur le Rhône pour un dîner croisière, avant de reprendre la direction de Vétraz-Monthoux.

Le 26 septembre nous avons visité l'ECO-Pole de Chêne en Semine. Le 24 octobre, 64 membres de l'association ont profité d'un repas spectacle au cabaret du Mont Blanc à Cluses.

POUR RAPPEL, L'ASSOCIATION ORGANISE :

► Des goûters/loto le deuxième mardi de chaque mois, après-midi, à la Résidence de la Fougonne ;

► Des sorties à la journée, le quatrième mardi de chaque mois ;

► Tous les jeudis après-midi, jeux de cartes et autres à la résidence de la Fougonne.



CLUB GYMNIQUE



Le club gymnique a ouvert sa saison 2023/2024 avec un nombre record d'adhérents : nous sommes actuellement plus de 460 !

Cet engouement réside probablement dans les bases de fonctionnement du club :

- La variété des activités proposées pour tous les âges et tous les niveaux, allant de la gymnastique douce pour séniors à la découverte et à l'éveil corporel pour les tout jeunes enfants, en passant par des cours plus dynamiques tels que la danse tonique, le cardio, le renforcement musculaire mais également le Pilates, le yoga, la sophrologie.
- La compétence des animateurs tous diplômés et formés à l'encadrement de groupes avec attention et bienveillance.
- Les salles mises à disposition par la mairie, très fonctionnelles et l'utilisation de matériel adapté et varié.
- L'ambiance des cours, conviviale et pourtant très studieuse.
- Une équipe dirigeante bénévole, disponible et soucieuse de la pérennité du club grâce à une gestion rigoureuse permettant d'offrir des tarifs accessibles à tous les budgets.

Malgré des cours chargés et certains déjà complets (voir la liste sur notre site web : www.gym-vetraz.fr rubrique actualités), le club peut encore accepter de nouvelles inscriptions. Dans cet environnement favorable, le club gymnique fait appel à toutes les bonnes volontés qui souhaiteraient rejoindre le comité, dont les membres dirigeants actuels devront tôt ou tard « passer la main » et qui accepteraient de consacrer quelques heures par semaine à cette tâche valorisante qui réserve aussi de bons moments.

i PRÉSIDENTE : M^{me} Claude BERTHET
Maison des Associations, 5 route du Stade
06 79 84 33 63
www.gym-vetraz.fr
clubgymvetraz@yahoo.fr

JOURNÉE D'ARTS CRÉATIFS EN CE DÉBUT D'ANNÉE

Créée il y a une vingtaine d'années, l'association Imagine était plutôt axée théâtre. À la suite du départ de notre animatrice spécialisée, nous avons revu nos activités. Certes, la troupe adulte de théâtre continue avec enthousiasme et vous présente chaque année plusieurs représentations. Cependant, nous proposons désormais aussi des ateliers d'arts créatifs pour jeunes et moins jeunes.

Dans nos ateliers, tout le monde peut y arriver. Il n'est pas question de faire de la concurrence aux beaux-arts. Pas besoin d'avoir de techniques, la volonté est juste de lâcher prise en utilisant les arts créatifs.

Durant quatre journées, notre animatrice Sandrine Jolion vous apprendra de nouvelles techniques dans un cadre joyeux, convivial et bienveillant. Le but est de s'exprimer sans retenue. Dans ces ateliers, pas besoin de respecter les codes, « les arbres peuvent être roses » ; au contraire, plus c'est inhabituel et plus cela est intéressant. L'important est de se faire plaisir. Chacun y trouvera sa place, pas besoin de talent particulier pour obtenir un résultat à la hauteur.



► Les ateliers se tiennent durant les week-ends des 20-21 janvier et 17-18 février 2024 à la salle communale de l'Église à Vétraz-Monthoux. Un samedi est réservé aux enfants, un autre aux adultes, et pour les dimanches, vous pouvez venir tout seul, mais aussi en famille, entre enfants et parents, ou entre amis. Le prix est de 40 € la journée.

i RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : www.facebook.com/imagine.vetraz

HANDYMOBIL, DES BÉNÉVOLES AU SERVICE DES PERSONNES PEU OU PAS AUTONOMES



Cela va faire 20 ans qu'à bord des véhicules de l'association nos bénévoles sillonnent la région et la communauté de communes d'Annemasse. Vous avez certainement croisé une de nos voitures et probablement assez souvent. Elles sont facilement identifiables avec leur logo vert sur le capot et sur la porte arrière sans oublier la présence de notre numéro de téléphone (tel : 04 50 39 38 06 et le portable non précisé sur les véhicules : 06 74 76 33 05).

Quelquefois vous vous êtes dit : « **TIENS, C'EST SYMPA, JE PRENDRAIS BIEN CONTACT POUR PROPOSER MON AIDE** »

Et le temps passe sans que vous mettiez votre idée en application. Qu'attendez-vous ? N'ayez pas peur ! Venez.

Nous ne vous demanderons qu'un peu de votre temps. Une demi-journée par semaine ou par quinzaine selon vos disponibilités. A jour fixe si cela vous est préférable, à jour variable selon nos besoins et vos contraintes d'emploi du temps si vous le préférez. Et si vous avez un peu plus de temps à nous

consacrer, à consacrer aux personnes transportées, ce sera bien volontiers. Idem, vous n'avez des "libertés" que quelques WE, nous roulons également les samedis, dimanches, jours fériés lorsque la demande est là et qu'un chauffeur bénévole est disponible, donc venez renforcer notre équipe.

Près de 130 personnes différentes sont transportées tous les ans dont une vingtaine en fauteuil et nous réalisons environ 3500 transports annuels. Certaines personnes sont pratiquement véhiculées tous les jours de la semaine, d'autres une ou deux fois dans l'année. Ces voyages sont assez variables, depuis des rendez-vous médicaux à des déplacements de loisirs (par ex : sortie cinéma ou restaurant) en passant par celles et ceux qui font leur trajet domicile / ESAT matin et soir, sans oublier les personnes que l'on accompagne pour célébrer un événement familial ou celles qui vont en accueil de jour afin de soulager leurs aidants. Ainsi, par nos actions, nous contribuons à rompre l'isolement de celles et ceux qui n'ont personne à proximité pour les aider dans quelques tâches de la vie quotidienne.

Et n'oubliez pas de venir nous voir et nous soutenir lors de la journée des 20 ans, à la maison Albert Roguet le samedi 13 avril.

À bientôt.

POUR NOUS TROUVER, CE N'EST PAS DIFFICILE :
 115 Route de Taninges à Vétraz-Monthoux
 face à Intermarché, à côté de Boccard Médical
 04 50 39 38 06
 06 74 76 33 05

BON DÉBUT DE SAISON CHEZ LES JUDOKAS

Le judo club de Vétraz-Monthoux, créé en 2006 se porte très bien Un bon départ pour cette saison avec près de 90 enfants répartis sur trois cours le mardi à la maison des associations. Il reste encore quelques places dans le cours des +8 ans 13 ans. Ces cours sont dirigés par deux enseignants diplômés d'état.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez consulter notre site www.judo-jujitsu-gaillard.com

Le judo club vous souhaite une belle et heureuse année 2024.



ASSOCIATION "LES MONTE-TOUT"



Vous aimez le vélo de route, vous le pratiquez aussi de temps en temps.

ALORS, POURQUOI REJOINDRE UN CLUB, UNE ASSOCIATION CYCLISTE?

- ▶ On y rencontre les autres membres, on échange avec eux,
- ▶ Les jours où les excuses sont plus fortes que la motivation (ça nous arrive à tous !), le fait de savoir qu'une sortie est prévue peut être suffisant pour nous sortir de notre fauteuil...
- ▶ On découvre de nouveaux parcours, de petites routes tranquilles pour éviter des axes plus chargés,
- ▶ On y apprend la technique du cyclisme, la progressivité des entraînements jusqu'à pouvoir parcourir des itinéraires qu'on n'aurait jamais cru pouvoir boucler,
- ▶ On découvre qu'on peut dépasser des limites qu'on s'était soi-même fixées.



POURQUOI REJOINDRE L'ASSOCIATION DES "MONTE-TOUT" EN PARTICULIER?

- ▶ Vous pouvez tout d'abord faire une ou deux sorties d'essai avec nous pour "sentir" l'ambiance,
- ▶ Une fois votre inscription effectuée, vous resterez complètement libres de venir à la fréquence que vous voulez,
- ▶ Nous ne sommes pas dans un esprit de compétition, l'entraide, la bonne humeur, sont des qualités plus importantes pour nous que le niveau cycliste de chacun,
- ▶ Vous pourrez participer à différentes rencontres sans vélo, ni casque pour rencontrer les membres de façon plus approfondie et lier des amitiés.

N'hésitez pas. Les sorties club officielles recommencent dans le courant du mois de mars, en fonction de la météo.

CONTACT
 Jean-Michel Beillon
 06 20 83 24 20
jmbeillon@gmail.com

SORTIE DÉPARTEMENTALE DE L'UNC 74

Ce rassemblement départemental, organisé par la commission sport et animation de l'UNC 74 a regroupé plus de 130 personnes le samedi 26 août 2023 sur le magnifique plateau de Bogève Plaine Joux. Dix-huit personnes de la section AFN de Vétraz-Monthoux accompagnaient le Président Jean ROGUET et le Porte-Drapeaux Guy BARTHOLMOT.

Deux groupes avec accompagnateurs ont pu découvrir le plateau. Une cérémonie s'est déroulée à 11 heures 30 en présence du sénateur Cyril PELLEVAT, des maires de Bogève et Viuz-en-Sallaz, des conseillers municipaux et d'une quinzaine de porte-drapeaux.

Madame Gilda METRAL DUFOURD (référente union sportive de l'enseignement 1er degré) a retracé les opérations de parachutage sur le plateau. Après les chants accompagnés par un orchestre un repas tiré du sac a clôturé cette belle journée.



L'EAU, SON AVENIR... UN SUJET D'ACTUALITÉ



Le conseil municipal, lors de la réunion du 23 octobre a pris connaissance du rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité des services publics assainissement non collectif, assainissement collectif et eau potable, présenté par Monsieur le Maire.

Le présent rapport fait, notamment, état des indicateurs suivants :

- ▶ **prix de l'eau et de l'assainissement :**
3,86 € TTC/m³ sur une base de 120 m³ (pas d'augmentation), pour une moyenne départementale de 4,38 € et nationale de 4.34 € ;
- ▶ **volume d'eau produit :**
7 193 221 m³ (+ 5.7 % par rapport à 2021) ;
- ▶ **qualité d'eau potable :**
98.1 % de conformité bactériologique et 100 % en physico-chimie ;
- ▶ **volume d'eaux usées traitées à l'usine de dépollution (UDEP) OCYBELE :**
7 196 416 m³ ;
- ▶ **bonne satisfaction des usagers :**
seules 25 réclamations sur 415 concernent la qualité de service.

Consultez ce rapport à l'adresse suivante :

https://www.annemasse-agglo.fr/sites/default/files/2023-09/DEA_rapport_annuel_2022_1.pdf

Bernard Cocaud

Artisan peintre

Peinture intérieures, extérieures
Revêtement sols & murs
Décorations
Pose de parquets
Ravalement de façades

56 impasse de la Râpe
74100 VETRAZ-MONTHOUX

ZA de Findrol
74250 FILLINGES

Tél : 04 50 38 27 02
Port : 06 08 78 40 13

cocaud.bernard@gmail.com - www.bernard-cocaud-peinture.fr

UNE NOUVELLE FAÇON D'HABITER CHEZ SOI



© COHABILIS

La cohabitation entre générations ! Une nouvelle opportunité ! Un nouveau service d'Annemasse Agglo porté par la Maison de l'Habitat existe depuis 2021.

COMMENT ? Une personne de plus de 60 ans dispose d'une chambre de libre. Il la propose à un jeune en recherche de logement contre une participation financière modeste.

POURQUOI ? Pour un partage « donnant-donnant » d'échange, de convivialité et de partage.

LE PRINCIPE ? D'un côté des jeunes qui ont de grosses difficultés à se loger sur notre territoire, tels que les étudiants et les jeunes actifs. De l'autre, des personnes avec de la place disponible à domicile souhaitant accueillir un jeune afin de partager son expérience, avoir de la compagnie...

La cohabitation est l'opportunité d'un échange mutuel entre le logeur et le logé : échanges de services, de présence et de rencontres.

La Maison de l'Habitat s'engage dans une démarche individualisée avec une sélection de profils compatibles, assure la mise en relation et le suivi de la cohabitation (gestion des contrats, rencontres régulières...).

4 cohabitations ont déjà eu lieu sur les 12 communes de l'agglomération. Annemasse Agglo sélectionne les personnes les plus adaptées selon les demandes et la situation du logeur, accompagne la prise de contact, appuie la rédaction du contrat et reste en contact tout au long de la cohabitation.

Si vous ou un de vos proches êtes intéressés, si vous avez simplement des questions, n'hésitez pas à contacter

LA MAISON DE L'HABITAT

cohab.interge@annemasse-agglo.fr
06 22 58 89 77

L'AGENDA

JANVIER

SAMEDI 13 JANVIER 17H00
Inauguration de la mairie
et cérémonie des vœux du Maire
MAIRIE

SAMEDI 13 JANVIER
Soirée dansante – Ateliers dansants de la Colline

SAMEDI 27 JANVIER 20H30
ET DIMANCHE 28 JANVIER 17H30
Représentation théâtrale troupe Fun En Bulle
MAISON COMMUNALE ALBERT ROGUET

FÉVRIER

JEUDI 8 FÉVRIER 16H00
Collecte de sang
MAISON COMMUNALE ALBERT ROGUET

SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11 FÉVRIER
Loto US Vétraz
MAISON COMMUNALE ALBERT ROGUET

MARS

SAMEDI 15 MARS
Soirée dansante – Ateliers dansants de la Colline
MAISON COMMUNALE ALBERT ROGUET

SAMEDI 23 MARS
Saint Patrick de la Farand'iole
MAISON COMMUNALE ALBERT ROGUET

SAMEDI 30 MARS
CROP par Scrapatouille 74
MAISON COMMUNALE ALBERT ROGUET

AVRIL

SAMEDI 6 AVRIL
Concert de printemps par Vétraz Musique
MAISON COMMUNALE ALBERT ROGUET

MARDI 23 AVRIL 16H
Collecte de sang
MAISON COMMUNALE ALBERT ROGUET

VENDREDI 26 AVRIL
Théâtre et soirée conférence « Le don d'organes »

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal
vous souhaitent
une belle et heureuse année 2024